

Directeur de la publication: Antoine WONGO AHANDA
 Recépissé de déclaration N° 083/RDPOP/JO5/SAAJP
 Tri hebdomadaire d'information et d'analyse N° 197 mercredi 19 septembre 2018

DIPLOMATIE

Les quatre nouveaux ambassadeurs du Cameroun

RÉPUBLIQUE DU TCHAD



M. MOHAMAN SANI TANIMOU

RÉPUBLIQUE DE TURQUIE



M. VICTOR TCHATCHOUWO

ROYAUME UNI DE GRANDE BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD



M. FOTABONG ALBERT NJOTEH

RÉPUBLIQUE DU GABON



MME ONDOUA ATEBA NÉE NGAETO ZAM EDITH FÉLICIE

Des décrets du président de la République Paul Biya signés hier portent nomination d'ambassadeurs du Cameroun au Tchad, au Gabon, en Turquie et d'un nouveau Haut Commissaire auprès du Royaume Uni et d'Irlande du Nord. P. 02

VIGILANCE Les sondages ne font pas l'élection mais... P. 03

ENQUÊTE ELMET				ENQUÊTE ENNOVATIVE SOLUTIONS				ENQUÊTE ALGOO			
1		PAUL BIYA	57%	1		PAUL BIYA	81%	1		PAUL BIYA	40,4 %
2		CABRAL LIBII	16%	2		JOSHUA OSIH	7%	2		CABRAL LIBII	23,5 %
3		AKERE MUNA	5 %	3		MAURICE KAMTO	5 %	3		JOSHUA OSIH	17 %
4		MAURICE KAMTO	5 %	4		CABRAL LIBII	2,5 %	4		MAURICE KAMTO	6,2 %

Une dizaine de sondages d'opinion en lien avec l'élection présidentielle du 07 octobre prochain ont déjà été publiés. Pris individuellement, les résultats des différentes structures donnent Paul Biya vainqueur. Entre Algoo, Elmet ou encore Ennovative Solutions, le président sortant fait la course en tête. Cependant, au-delà de la polémique soulevée par certains résultats et certaines officines de sondage, le Dr Richard Awono, enseignant à l'École supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication et spécialiste des sondages d'opinion attire l'attention sur la crédibilité de ces enquêtes et sur le rôle démobilisateur qu'elles peuvent jouer sur un électorat convaincu que les jeux sont faits.

NOMINATIONS DE RESPONSABLES AU MINISTÈRE DES FINANCES

DIPLOMATIE

▶ De nouveaux ambassadeurs nommés

Le chef de l'État Paul Biya a signé hier 18 septembre 2018 des décrets portant nomination de quatre ambassadeurs. Après avoir été directeur général des élections à Elecam de 2008 à 2015, Mohaman Sani Tanimou a été promu ambassadeur au Tchad. Au Gabon, Mme Ondou a Ateba née Ngaeto Zam Edith Félicie est nommée ambassadrice du Cameroun dans

ce pays cet autre pays de la Cemac. Son dernier poste occupé au ministère des Relations extérieures était celui d'inspecteur chargé du patrimoine immobilier. Elle remplace à ce poste l'actuel directeur du cabinet civil, Samuel Mvondo Ayolo, jusqu'à présent ambassadeur du Cameroun en France depuis 2016, un poste qu'il cumulait déjà avec celui du Gabon.

Pour sa part Victor Tchatchouwo a été promu ambassadeur du Cameroun en Turquie. Jusqu'à son départ à la retraite, il était premier conseiller à l'ambassade du Cameroun en France à Paris. Il faut rappeler que depuis l'établissement des relations diplomatiques au contraire de la Turquie, le Cameroun n'avait d'ambassadeurs à Ankara. Quant au nouveau haut-commissaire du Cameroun

auprès du Royaume-Uni et d'Irlande du Nord, Fotabong Albert Njoteh était jusqu'à sa nomination, ministre conseiller au Haut-commissariat du Cameroun en Afrique du Sud à Pretoria. Par ailleurs, le président de la République a signé hier des décrets portant nomination de hauts responsables au ministère des Finances.



M. MOHAMAN
SANI TANIMOU



M. VICTOR
TCHATCHOUWO



MME ONDOA ATEBA NÉE
NGAETO ZAM EDITH
FÉLICIE



M. FOTABONG
ALBERT NJOTEH

Nomination de responsables au ministère des Finances

Décret N°2018/483 du 18 septembre 2018

Le président de la République, décrète :

Article 1^{er}. - Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après à la Commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) :

Président :

M. Zang Martial Valéry, administrateur civil principal, matricule 576 204-M, précédemment chef de la division des participations et des contributions à l'ex-ministère des Finances, en remplacement de M. Edimo Pierre, appelé à d'autres fonctions.

Vice-président :

M. Libock Alain-Serge Jacques, cadre contractuel d'administration, matricule 677 502-Z, précédemment conseiller à la Commission technique de réhabilitation des entreprises, poste vacant.

Article 2. - Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3. - Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal officiel en français et en anglais.

Yaoundé, le 18 septembre 2018
Le président de la République,
(é) Paul BIYA

Nomination d'un Inspecteur général au ministère des Finances

Décret N°2018/484 du 18 septembre 2018

Le président de la République, décrète :

Article 1^{er}. - Est, à compter de la date de signature du présent décret, nommée au poste ci-après au ministère des Finances :

Inspection générale des services des Régies financières

Inspecteur général : **Mme Yecke Endalle Berthe, épouse Eko Eko**, inspecteur principal des Régies financières (Trésor), matricule 567 265-M, précédemment directeur de la Coopération financière et Monétaire à la direction générale du Trésor et de la Coopération financière et Monétaire, en remplacement de M. Nana Djibrilla, appelé à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2. - L'intéressée aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3. - Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal officiel en français et en anglais.

Yaoundé, le 18 septembre 2018
Le président de la République,
(é) Paul BIYA

L'essentiel

IMMEUBLE SOCIETE GENERALE CAMEROUN
Carrefour des carreaux
B.P : 1260 Yaoundé
Contact : 655 76 80 94
wongoahanda.antoine@camermedias.com
www.camermedias.com

L'essentiel

Directeur de la publication :
Antoine Wongo Ahanda
Coordonnateur de la Rédaction :
Christophe Mvondo
Rédacteur en Chef Informations générales :
Abraham Ndjana Modo
Rédacteur en Chef Enquêtes et dossiers :
Blaise Nnang
Chroniqueurs :
Alphonse Ateba Ndoumou, Bartho Amugu
Rédaction : Charles Nwanochi, René Noël Atangana,
Arnaud Joseph Etoundi, Marc Mouna, Aboubakar Yero,

Ahmed Abdou-Aziz, Rodolph Tanga, Mathieu Nathanaël Njog, Nomo Modo, Francis Nguélé, Mercedes Beleheka, Annette Olinga, Bélise Hiol, Nathalie Ahanda

Recteur : Lionel Owona

Webmaster : Jean-François Ahanda

Commercial et Marketing : Roger Ngonda Yusi

Soutien technique : Thomas Aurélien Ndassibou et Boris Manda Nkodo

Stagiaires : Alice Thècle Balla, Rose Bertille Mbang, Arnaud Evina, Camille Olivia Ayissi

Conception Graphique :
Laurent ABAH © CREATIVE THINK (+33760952325)

Production : Eric Azegue

Impression : SOPECAM

Tirage : 4000 exemplaires

Distribution : Eric Azegue

https://www.facebook.com/EssentielCameroun

DECRET PORTANT NOMINATION DE RESPONSABLES AU MINISTÈRE DES FINANCES LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

I-CABINET DU MINISTRE

CONSEILLERS TECHNIQUES

Conseiller Technique N°1 : Monsieur METOU'OU AMVELA Constant, Administrateur Civil, Matricule 587 219-G, précédemment Chef de Division de Suivi par intérim au Secrétariat Général de l'ex-Ministère des Finances, en remplacement de Monsieur TAWAMBA Charles, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Conseiller Technique N°2 : Monsieur ABOUEM A BOULL Serge Julien, Inspecteur Principal des Régies Financières (Trésor), Matricule 554 354-H, précédemment Directeur de la Comptabilité Publique, en remplacement de Monsieur BELA Lazare, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Conseiller Technique N°3 : Monsieur NGOLLE V Isaak Richard, Inspecteur Principal des Régies financières (Impôt), Matricule 567 303-W précédemment en service à la Direction Générale des Impôts, en remplacement de Madame TSAFACK Berthe, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Conseiller Technique N°4 : Monsieur NYINYING Moses NYINCHIA, Inspecteur des Régies Financières (Trésor), Matricule 572 338-N, précédemment Contrôleur Financier Régional de l'Extrême-Nord, poste vacant.

II-INSPECTION GENERALE DES SERVICES

INSPECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DES RÉGIES FINANCIÈRES

Inspecteur Chargé des Services Douaniers : Monsieur HAKAPOKA Hermann, Inspecteur Principal des Régies Financières (Douanes), Matricule 638 1476-A, précédemment en service au Ministère des Finances, poste créé.

Inspecteur chargé des Services Fiscaux : Madame MBARGA Marie Catherine, Inspecteur Principal des régies Financières (Impôts), Matricule 567 266-B, précédemment en service à la Direction Générale des Impôts, poste créé.

Inspecteur Chargé des Services du Trésor : Monsieur MBANGUE Maxime, Inspecteur Principal des Régies Financières (Trésor), Précédemment en service à l'Inspection Générale de Services du Ministère des Finances, poste créé.

INSPECTION GÉNÉRALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET BUDGÉTAIRES

Inspecteur Chargé des Services Administratifs : Monsieur DJIBRILLA ABOUYA, Administrateur Civil Principal, Matricule 561 765-M, précédemment Chef de Service de la Prévision des Recettes à la Direction Générale du Budget, Poste créé.

Inspecteur Chargé des Services Budgétaires : Monsieur NTSEK Serge Dieudonné, Administrateur Civil Principal, Matricule 543 112-J, précédemment Chef de Division du Contrôle, de l'Audit et de la Qualité de la Dépense à la Direction Générale du Budget, poste créé.

III-SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES

Chef de Division : Monsieur ASSALA Jean Irénée Yves, Cadre Contractuel d'Administration, Matricule 670 831-Y, précédemment Chef de Cellule de la Communication à l'ex-Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, poste créé.

DIVISION DU SUIVI

Chef de Division : Monsieur Abdoulaye Karim HAYATOU WELL, Administrateur Civil Principal, Matricule 601 183-M, précédemment chargé d'Etudes-Assistant à la Division de Suivi de l'ex Ministère des Finances, poste créé.

DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Chef de Division : Monsieur MEVOUA Benoît Placide, Magistrat de 4^e grade, Matricule 559 352-C, Précédemment Chef de la Cellule Juridique au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, poste créé.

DIVISION DES SYSTEMES D'INFORMATION

Chef de Division : Monsieur KOUMPO TANÉKOU Porguy, Cadre Contractuel d'Administration, Matricule 670 548-X, précédemment Chef de Cellule Informatique de la Direction de la Comptabilité Publique, poste créé.

IV-DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIVISION DE L'INFORMATIQUE

Chef de Division : Monsieur ETOUNDI ABOAH TITE Emmanuel, Ingénieur Informaticien, Matricule 686 623-M, précédemment Chef du Centre de Calcul à l'Université de Yaoundé I, poste créé.

DIVISION DES PARTICIPATIONS ET DES CONTRIBUTIONS

Chef de Division : Madame MENGUELE Judith Clairence, Administrateur Civil, Matricule 649 337-B, précédemment en service au Ministère des Finances, poste créé.

DIVISION DE LA PREPARATION DU BUDGET

Chef de Division : Monsieur MBIENA Abel Armand, Ingénieur Principal des travaux de la Statistique, Matricule 585 864-W, précédemment en service au Ministère des Finances, poste créé.

DIVISION DE LA REFORME BUDGETAIRE

Chef de Division : Madame NGO KOMOL Sophie, épouse BOUMSONG, Inspecteur Principal de la Comptabilité-Matières, Matricule 586 389-M, précédemment en service au Ministère des Finances, poste créé.

DIVISION DU CONTROLE BUDGETAIRE, DE L'AUDIT ET DE LA QUALITE DE LA DEPENSE

Chef de Division : Madame Augusta NDJOCK ARREY, épouse TABENYANG, Inspecteur des Affaires Sociales, Matricule 572 346-F, précédemment Contrôleur Financier auprès du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, poste créé.

DIRECTION DE LA DEPENSE DE PERSONNEL ET DES PENSIONS

Directeur : Monsieur SIMO KENGNE Robert, Ingénieur d'Application de la Statistique, Matricule 595 104-S, précédemment Chef de Cellule des Etudes et des Synthèses par intérim à la Direction de la Dépense de Personnel et des Pensions, poste créé.

V-DIRECTION GENERALE DU TRESOR ET DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE

INSPECTION DES SERVICES DU TRESOR

Traitement des Comptabilités à la Direction de la Normalisation et de la Comptabilité-Matières, poste créé.

DIVISION DE LA PREVISION

Chef de Division : Monsieur NGAKOUMDA Gabriel, Ingénieur Statisticien Economiste, Matricule 559 640-E, précédemment en service au Cabinet du Ministre des Finances, poste créé.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Chef de Division : Monsieur MOHAMADOU Ousman, Administrateur Principal du Travail, Matricule 561 861-K, précédemment Chef de Cellule de l'Assainissement du Fichier Solde à la Direction des Dépenses de Personnels et des Pensions, poste créé.

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES

Directeur : Monsieur ABE'ELE MBANZOO Prospère, Administrateur Civil Principal, Matricule 588 570-G, précédemment Sous-Directeur des pensions et des rentes viagères à la Direction Générale du Budget, poste créé.

CENTRE NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE (CENADI)

Directeur : Madame MVEH Chantal Marguerite, Assistante d'Université, Matricule 565 939-D, précédemment Chef de Division de l'Informatique au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Poste créé.



Présidentielle 2018

POLITIQUE/ ÉCONOMIE/ MONDE/ SOCIAL

CHRONIQUE DE PRÉ-CAMPAGNE

BAROMÈTRE

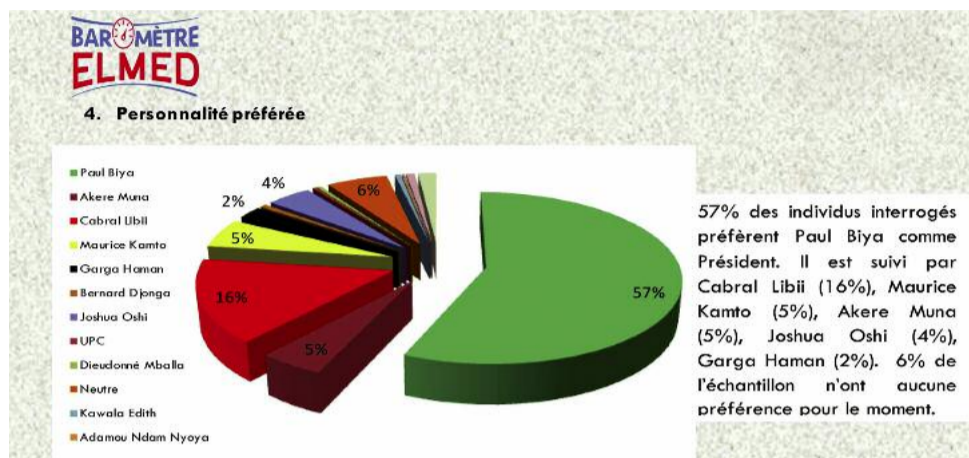
Les sondages et leurs effets pervers

La crédibilité des sondages d'opinion publiés au Cameroun depuis le début de l'année 2018 est fortement remise en cause par les acteurs politiques qui crient à la manipulation, et des spécialistes qui interrogent la méthodologie des enquêteurs.

Christophe Mvondo

Alors que les candidats en course pour le fauteuil présidentiel affûtent leurs armes pour le lancement de la campagne électorale qui débute dans trois jours, le sondage plaçant Paul Biya en tête des intentions de vote qui le crédite d'un score de 81%, vient ouvrir un débat sur la crédibilité de ses auteurs, une entreprise basée aux Etats-Unis et dont les enquêteurs auraient passé 60 jours au Cameroun pour administrer leur questionnaire. Du coup, le débat enfle dans les médias, les états-majors des partis politiques et dans les réseaux sociaux. Tous ou presque crient à la manipulation de l'opinion en faveur d'un candidat.

Les responsables des partis politiques parlent d'imposture d'une entreprise « sortie de nulle part sans états de services dans le domaine et qui n'a que trois employés ». Les concurrents de Paul Biya y voient la manipulation qui vise à préparer les esprits à la



fraude en sa faveur.

Selon des sources, le sondage n'aurait pas été mené au Cameroun. L'information abondamment relayée par la presse nationale y compris *L'essentiel du Cameroun* serait de ce fait l'œuvre proche du régime qui souhaitait agir en faveur du candidat du RDPC. Mais Paul Biya dont le parti opère actuellement des réglages de dernière minute pour un déploiement opti-

mal de ses mandataires pour la campagne électorale, n'a aucunement besoin d'un sondage pour créditer sa candidature ou pour conforter sa position de candidat. Il a un bilan à défendre et dont les résultats visibles parlent pour lui.

Les activités sociales et humanitaires de la Première dame Chantal Biya à travers la fondation Chantal Biya, le Centre international de référence Chantal Biya (CIRCB),

Synergies Africaines contre le Sida et les souffrances, et le Cercle des Amis du Cameroun (CERAC) construisent depuis plusieurs années, un capital de sympathie pour Paul Biya et qui pèseront lourd au décompte final au terme de l'élection présidentielle du 07 octobre prochain.

La publication des résultats d'un sondage peut être bénéfique au néfaste à l'élection. Dans le contexte camerounais marqué par la désaffection des citoyens par rapport à la politique, l'idée qu'un candidat soit donné largement vainqueur avant le scrutin peut contribuer à démobiliser l'électorat et influencer négativement le taux de participation au scrutin.

Depuis le début de l'année 2018, c'est une dizaine de sondages d'opinion, réels ou factices qui ont été publiés en lien avec la campagne électorale. La majorité donne Paul Biya vainqueur de la présidentielle, tantôt avec 76%, 56% ou encore tout récemment, celui révélé par Innovative Solutions, 81% de suffrages en faveur de Paul Biya.

ÉCLAIRAGE

« Ces sondages ou prétendus sondages sont phagocytés par le débat politique »

L'enseignant-chercheur à l'École Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC), éclaire l'opinion sur les exigences scientifiques d'un sondage d'opinion et les objectifs des sondages tandis que sur le jeu des acteurs qui les influencent.

Propos recueillis par C.M.



Dr Richard Awono
Enseignant-chercheur

Faut-il croire aux sondages ?

Il faut surtout éviter de prendre les sondages pour ce qu'ils ne sont pas. S'agissant des sondages d'opinion, ce sont des enquêtes qui visent à donner une indication quantitative de l'opinion d'une population sur un sujet donné à un moment donné, à partir d'un échantillon. Ils ne sont donc ni une vérité absolue, ni une prédiction définitive de ce qui va avoir lieu, ni même le reflet exact de la réalité à un moment donné. Les résultats peuvent varier d'un moment à l'autre, d'une enquête à l'autre, suivant différents paramètres.

Aux Etats-Unis, l'élection de Donald Trump a surpris alors que les instituts de sondages le donnaient perdant. Si le sondage est scientifique, qu'est ce qui peut conduire à un tel raté ?

Les sondages pré-électorales sont généralement vomis lorsque le résultat du scrutin ne correspond pas à leur prédiction. On en vient à oublier que des cas comme celui de l'élection présidentielle américaine de 2016 sont plutôt marginaux, dans les contextes où les sondages correspondent à une démarche professionnelle rigoureuse. D'ailleurs, pour ce cas que vous évoquez, il convient de noter que près de 20% des sondages américains prédisaient soit la victoire de Trump soit l'égalité entre les deux candidats, et que 55% de ces sondages indiquaient un écart de moins de cinq points entre les deux candidats. L'on a peut-être un peu trop focalisé

l'attention sur le « raté » des sondages, alors qu'on aurait pu davantage analyser pourquoi les gens se sont eux-mêmes à ce point enfermés dans l'idée d'une victoire « inévitable » d'Hilary Clinton, ou davantage questionner la force de la stratégie Trump.

Quel crédit peut-on donner aux résultats des sondages qui sont publiés en cette veille d'élection présidentielle au Cameroun ?

La pratique des sondages d'opinion se répand en effet au Cameroun. Pour la seule année 2018, pas moins d'une dizaine de sondages – dont il convient effectivement de questionner la crédibilité – ont été réalisés en relation avec l'élection présidentielle du 7 octobre 2018. Mais la question de la crédibilité ne peut être posée sans prendre en compte le fait que ces sondages ou prétendus sondages sont d'emblée phagocytés par le débat politique lui-même. J'ai rarement vu une critique de ces sondages qui s'appuie sur les aspects méthodologiques. Ce qui est plus souvent mis en avant par les analystes qui en discutent, ce sont les préférences politiques de ces derniers. On discute plus de la politique que des sondages.

Quels sont les critères d'un sondage d'opinion crédible ?

Le critère fondamental est celui de la représentativité de l'échantillon, à savoir que ce dernier doit refléter au maximum la population étudiée.

Mais il faut également que l'administration du questionnaire respecte effectivement l'échantillon établi, que le traitement des résultats réponde à l'exactitude requise, etc. Dans le contexte du Cameroun, il y a lieu d'être réservé quant à l'opérationnalisation crédible des deux premiers critères cités plus haut, spécifiquement pour une question comme l'élection.

Les instituts de sondage peuvent-ils être manipulés ?

Il convient d'abord de comprendre que les sondages d'opinion sont des outils de travail pour une diversité d'acteurs socioéconomiques (hommes politiques, médias, chercheurs, organismes divers...) Ils peuvent être publiés ou non, en fonction des motivations de celui qui les a commandés. Pour les instituts de sondage, ce sont des produits dont ils ont intérêt à soigner la qualité, de même que leur crédibilité est en jeu en tant qu'entreprises. Néanmoins, il arrive bien que des commanditaires, suivant leur stratégie, « sollicitent » en quelque sorte des sondages qui leur soient favorables, notamment pour essayer de profiter de leur effet performatif (les sondages tendraient à faire réaliser ce qu'ils prédisent). En réalité, un tel effet reste incertain, notamment dans un contexte comme celui du Cameroun, où les opinions et surtout le comportement électoral restent assez figés.



PROPAGANDE ÉLECTORALE

► Fm Lekié va accompagner la campagne du RDPC

Un appui financier de 3 millions de FCFA a été accordé à cette radio communautaire par le ministre Henri Eyebe Ayissi, président de la commission départementale de supervision de la campagne du RDPC dans la Lekié.

Abraham Ndjana

En prélude au lancement de la campagne présidentielle le 22 septembre prochain, *Fm Lekié* installée à Obala se donne les moyens pour les besoins de la cause dans le département de la Lekié, bastion du RDPC, courtisé actuellement par les états-majors des autres partis politiques. Il s'agira de mieux expliquer le message du chef de l'Etat et les activités du RDPC, en langue locale aux populations des neuf arrondissements que compte le département.

Après une longue période d'interruption de diffusion, pour panne d'émetteur l'année dernière, le ministre Henri Eyebe Ayissi, ministre de l'Agriculture et du Développement rural a donc décidé de voler au secours de *Fm Lekié*. C'est ainsi qu'il a dépêché le Dr Magloire Kede Onana pour remettre son appui financier de trois millions de FCFA pour l'acquisition de nouveaux équipements (antenne, microphones, émetteur).

Parmi les radios communautaires en diffusion, cette radio qui existe depuis 2013



émet sur l'ensemble du département de la Lekié avec un spectre de 50 km à la ronde. Elle émet en modulation de fréquence (7 jours sur 7 et de 5 heures à minuit) sur la bande 103.3, en trois langues : le français, l'éton et le manguissa.

Après la remise de l'appui financier du ministre des mains du sous-préfet d'Obala

Claude Bernard Nna Mvaebeme, le directeur général de *Fm Lekie*, le directeur général de la radio Armand Ferry Mvondo a profité de l'occasion pour remercier le donateur pour son geste de secours. « *Fm Lekié est une radio communautaire qui nourrit les populations en termes de divertissement. Notre cri a été entendu et ce geste de générosité nous va tout droit au cœur. Nous prenons l'en-*

gagement, à partir de cet instant pour redonner le sourire aux populations. Nous remercions par ailleurs l'autorité administrative pour son accompagnement. Nous allons utiliser cet argent à bon escient », a déclaré Armand Ferry Mvondo.

En ce qui concerne la présidentielle, le directeur général annonce des mesures particulières. L'émission « *Tour de contrôle* », dédiée à la présidentielle, sera programmée chaque jour entre 18 heures et 20 heures, en langue locale et en français, avec la contribution des correspondants à travers le département. Alors que les principales éditions du journal parlé de la CRTV sont prises en relai (13 h, 17 h et 20 h), *Fm Lekié* diffuse également des programmes de la Deuche Weller grâce à un partenariat. L'appui accordé par le ministre Henri Eyebe Ayissi va donc donner un nouveau souffle à cette radio dont les contenus sont bien appréciés des auditeurs qui reconnaissent en elle un certain professionnalisme de son équipe. Jadis *Radio Lekié*, elle est devenue *Fm Lekié* (Nkul mebugban, le tam-tam du développement) et emploie 12 personnels dont six permanents et six personnels d'appui.

MRC

► Le parti dévoile son équipe de campagne

Les membres du parti de Maurice Kamto, chargés de diriger la campagne présidentielle ont été présentés lundi dernier à Yaoundé au cours d'une conférence, ainsi que le projet de société du MRC.

Arnaud Evina (Stagiaire)

Paul Eric Kingué président du Mouvement Patriote pour un Cameroun Nouveau (MPCN) est le directeur de campagne du candidat investi par le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC). C'est le point central de la conférence tenue lundi 17 septembre au siège du MRC à Yaoundé. Avec trois points, la conférence avait pour but de présenter tous les alliés du parti du Pr Maurice Kamto, de présenter clairement le projet de société du candidat et de présenter son équipe de campagne. Au total, cinq partis politiques ont décidé de soutenir le candidat du MRC. Parmi ces partis, il y a le MPCN de Paul Eric Kingué, la Dynamique Nationale de Albert Dzongang, le Rassemblement Démocratique pour la Défense de la République (RDDR) de Dieudonné Langol, entre autres. A la suite des partis politiques, il s'en est suivi la présentation des membres de la Société civile, des militants des autres partis qui ont rejoint



les rangs du MRC. Bibou Nisack, Motaga vice-président du FEDEC, Zachée Pahami et bien d'autres sont ceux-là qui ont décidé aussi d'accompagner le MRC dans son combat.

Dans sa présentation du projet de société, le candidat du MRC en ce qui concerne l'économie, a promis faire du Cameroun « *le lion*

économique de l'Afrique ». Il entend organiser la stratégie du décollage économique du Cameroun dans le cadre d'un plan national pour la croissance et le développement (PNCD). Dans ce plan et selon lui, il s'agira du plan stratégique national accompagné de plans opérationnels ou programmes et des budgets prévisionnels. Toujours dans le

volet économique, la réduction du train de vie de l'Etat sera plus qu'observée. Pour ce qui est de l'aspect socio-culturel, le candidat, tout en fustigeant les actes barbares en pratique dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest a présenté le projet d'un Cameroun uni, réconcilié, mobilisé et tourné vers un avenir partagé. Pour le Pr Kamto, bâtir le vivre ensemble passe d'abord à la reconnaissance mutuelle des différences communautaires comme étant des composantes essentielles de la nation camerounaise, laquelle ne serait pas elle-même si une venait à manquer. Concernant la jeunesse qui est le fer de lance de la nation, le candidat du MRC a promis de mobiliser l'essentiel des efforts de la nation pour redonner à notre jeunesse l'espoir d'un futur meilleur. Ceci en menant une lutte acharnée contre le chômage généralisé dont souffre cette jeunesse. C'est dans ce cadre qu'il a promis de professionnaliser le système éducatif camerounais pour un rendement plus efficace. Dans son propos final, Maurice Kamto a dit être prêt à accueillir tous ceux qui voudront rejoindre son équipe.



DÉPLOIEMENT

▶ Les promesses de Joshua Osih à la jeunesse

Le candidat du SDF à l'élection présidentielle l'a encore réaffirmé au cours du meeting qu'il a animé le 16 septembre dernier à Obala.

Joseph Kofane

Dans le département de la Lekié, et singulièrement dans l'arrondissement d'Obala, le multipartisme est une réalité. C'est dans cet esprit que le candidat du Social Democratic Front (SDF), Joshua Osih est venu à la rencontre des populations pour leur décliner son message pour la présidentielle du 07 octobre 2018. C'était le 16 septembre dernier à la place des fêtes de la ville. Au cours du meeting d'Obala, Joshua Osih s'est essentiellement adressé à la jeunesse. Il a porté son message pour « libérer Obala, la Lekié, le Cameroun et la jeunesse ». Face aux multiples difficultés que rencontre cette frange importante de la population, le candidat Joshua Osih promet de trouver le travail à tous, s'il est élu président de la République au soir du 07 octobre prochain. « Joshua Osih comme président de la République mettra la jeunesse au centre de ses préoccupations », promet-il.

« Le Cameroun est un pays riche, il est seulement mal géré. Il n'est pas pauvre, c'est quelques-uns qui l'ont appauvri. Le Cameroun est mal endetté et non très endetté... », a poursuivi l'homme politique. Ainsi, pour que le pays marche

normalement, la jeunesse doit reprendre les choses en main. Par ailleurs, Joshua Osih pense qu'il faut améliorer les conditions salariales des fonctionnaires pour que ces derniers ne trouvent plus une excuse pour s'accrocher à la corruption rampante qui mine les administrations publiques. « Vous venez sceller un acte fort entre la jeunesse et vous », dira le coordonnateur départemental du SDF, Justin Ngah, s'adressant au candidat de son parti avant de promettre : « Nous allons nous battre devant l'adversité ».

A Obala, le candidat du SDF est revenu sur certains aspects de son programme politique, entre autres, sur la fermeture de l'ENAM, la monnaie, afin de remettre sa dignité au Cameroun. Pour ce qui est du problème anglophone, il pense qu'il est politique et ne saurait trouver une solution militaire. Pourtant, face aux incursions des terroristes qui tuent et pillent, les forces de défense et de sécurité ne peuvent restées les bras croisés.

Néanmoins, pour le scrutin du 07 octobre, Joshua Osih sollicite le plébiscite en sa faveur de la paix, du travail dans un rendez-vous de la patrie avec son histoire. « Nous irons à Etoudi, construire l'unité dont le Cameroun a besoin », va-t-il conclure.



CAMPAGNE ÉLECTORALE

▶ L'UDC dénonce la CRTV

Le parti d'Adamou Ndam Njoya conteste le plan de couverture de la campagne présidentielle du 7 octobre prochain à cause de son déséquilibre malgré les garanties apportées par Charles Ndong, directeur général de l'office.

Bélise Hiol



C'est une situation préoccupante au sein de ce parti politique d'opposition. « Aucun des candidats de l'opposition n'a eu droit à des reporters pour son directeur de campagne. Les équipes allouées pour la couverture de campagne du candidat du pouvoir sont au moins cinq fois supérieures à ce que l'on a alloué aux huit candidats de l'opposition. Résultat, lorsque vous allez avoir la tranche d'antenne aux journaux télévisés et radio diffusés pour restituer les activités de la présidentielle, on va vous bousiller les oreilles avec les activités du RPDC et à peine peut être quelques secondes pour l'opposition », a dénoncé Koupit Adamou, porte-parole du candidat investi de l'Union Démocratique du Cameroun (UDC), le 16 septembre 2018 dernier, sur le plateau de l'émission dominicale Canal Presse diffusé sur Canal 2 International.

Pourtant, le vendredi 14 septembre 2018 dernier, Charles Ndong, a promis de satisfaire les neuf candidats à la présidentielle durant la campagne qui s'ouvre dans quelques jours. Il indique à cet effet que « Je ne veux pas qu'un candidat se plaigne qu'un de ses meetings n'a pas été couvert. En revanche, nous n'allons refléter que la réalité telle qu'elle se déroule sur le terrain. Nous n'allons pas frustrer les candidats qui vont avoir trente meetings et nous n'aimons pas non plus frustrer les candidats qui n'auront que deux ou trois meetings ». Nous allons essayer de faire des synthèses pour que le tableau ne soit pas trop déséquilibré. Mais ce qui compte c'est encore une fois l'équité, l'honnêteté et offrir les mêmes chances à tout le monde.

Par conséquent, la Cameroon Radio and Television (CRTV) vient de bénéficier du matériel informatique, de seize nouveaux véhicules et des unités de reportages pour une meilleure couverture. « Les grandes lignes de notre plan de couverture c'est d'abord offrir la visibilité à tous les candidats. C'est de refléter l'ambiance de la campagne le moment venu et naturellement l'après-élection dans la sérénité. C'est ce que nous souhaitons », a-t-il conclut.

INFRASTRUCTURES

▶ Les 11 points clés de Cabral Libii

Le développement du Cameroun sous le règne du candidat du parti UNIVERS passera par une politique courageuse d'investissements infrastructurels dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'agro-industrie et du bâtiment.

Mercedes Beleheka

Dans son projet de société pour le Cameroun où il propose des solutions pour transformer le pays en cinq ans, Cabral Libii met un accent sur l'investissement infrastructurel. D'ailleurs, c'est le second point développé dans son document après celui du cadrage étatique. Pour le candidat investi par le parti UNIVERS, « la politique d'industrialisation ne pourra être mise en œuvre que si elle est précédée, puis accompagnée régulièrement par une infrastructure économique en quantité et en qualité suffisante ».

Pour ce faire, il sera question d'œuvrer dans la construction, la rénovation, la fourniture, la subvention, la production, l'approvisionnement et l'aménagement des infrastructures. Dans le chapitre de la construction, il ambitionne de mettre simultanément en chantier la construction de plusieurs dizaines de méga ou mini centrales électriques de façon à les livrer dans les délais.

Selon lui, il sera question que les producteurs se raccordent au réseau national pour vendre leur production à l'Etat selon des prix homologués. Par la suite, Cabral Libii compte bâtir 1000 km de routes chaque année dans l'objectif « de relier chaque commune au réseau routier national revêtu de sorte que l'immense production agricole et industrielle puisse être évacuée facilement ». Autre ambition en matière de construction, celle de l'usine de pavés dans chaque commune du pays. L'un des plus jeunes candidats au scrutin de cette année entend également s'investir dans la mise en œuvre des bâtiments agro-industriels : « Nous allons construire des entrepôts, des silos, des abattoirs, des chambres frigorifiques et autres bâtiments agroindustriels pour bien conserver la production des coopératives agricoles. Une partie du budget de l'agriculture servira à financer ces infrastructures. Le secteur privé et la diaspora seront également mobilisés (...) Nous allons construire et rénover les bâtiments publics, éducatifs, hospitaliers,

agricoles. Nous allons construire un chemin de fer de 3500 km (1750 km X 2) voie double et écartement normal (1,43m) entre Kousséri et Kribi, puis de 480 km (240 km X 2 voies) entre Yaoundé et Douala », soutient-il. Le second point de sa vision du développement infrastructurel est axé sur la production annuelle de 500 mégawatts financés par l'Etat à travers les contrats et les partenariats. Et pour répondre aux besoins en eau potable, le Cameroun produira « 500 000 m3 d'eau par an à raison d'une méga station d'eau par région, un mini central par département, et une microcentrale par arrondissement », et pour cela, « l'Etat accordera 100 milliards FCFA pour la production et le transport de l'eau vers les lieux de consommation ». En ce qui concerne l'aménagement des zones urbaines, Cabral Libii projette de réserver 250 km de routes sur les 1000 km annuels pour le revêtement de la voirie urbaine des villes.

SEPTENNAT 2011-2018

POLITIQUE / ÉCONOMIE / MONDE / SOCIAL

► Ce qui a été fait dans les secteurs eau et énergie

S'il faille faire un bilan du septennat qui s'achève, les secteurs de l'eau et de l'énergie sont ceux-là qui devraient offrir au président Biya, des arguments de taille. De nombreux barrages hydroélectriques, certains encore en construction et d'autres déjà achevés, soit une augmentation substantielle de l'offre

électrique, de l'eau qui coule à flots dans nombre de ménages, pendant que le gaz et les carburants manquent de moins en moins. Nous vous présentons quelques chiffres clés des réalisations de ces deux secteurs.

EAU POTABLE

► Des robinets de moins en moins secs

Des Projets aux grandes réalisations, le dernier septennat du chef de l'Etat Paul Biya a vu le déficit d'approvisionnement en eau potable se résorber progressivement, à la grande satisfaction des populations.

Mercedes Beleheka

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Depuis 2011, les réalisations de Paul Biya dans le domaine de l'eau ont permis d'alimenter plus de 1 200 000 personnes en milieu rural. Avec pour effet immédiat, de moins en moins de cas de maladies hydriques dans plusieurs localités du Cameroun. Dans l'ensemble, on note une amélioration significative de l'offre en eau potable, aussi bien en milieu urbain et péri-urbain. Avec une production de 498 936 à 731 080 m³/jour, soit une progression de 31% qu'au précédent septennat. Un pourcentage un peu plus en hausse pour le nombre de nouveaux abonnés qui lui enregistre une progression de 31,56%, hissant ceux-ci à 155 984. Les circuits de distribution ont également été améliorés grâce à 1 620 000 mètres linéaires de conduite posées tout au long du septennat, soit 23,79% de plus. On dénombre en outre la construction d'environ 2000 forages équipés de pompe à motricité humaine et la réalisation de 300 systèmes d'alimentation en eau potable.

Dans les villes de Yaoundé et Douala où on dénombre un nombre important de réalisations,



on cite, entre autres, la construction de la station de production de Yato 2 mise en exploitation depuis le 26 novembre 2014 avec une production supplémentaire de 100 000 m³/Jour. La construction de trois nouveaux châteaux à savoir : Logbessou avec 3 000 m³, Nyalla avec 3 000 m³ et Koumassi avec 1 000 m³ dans le but d'améliorer la qualité de service des zones desservies. La construction de plus de 40 000 mètres linéaires de canalisation et 11 forages d'exploitation, dont la production cumulée permet d'injecter dans le réseau environ 30 000 m³/Jour. Entre autres réalisations à mettre à l'actif du dernier septennat, il y a l'extension de la capacité de pro-

duction de la station d'Akomnyada par Mbalmayo d'une capacité de 85 000 m³/Jour supplémentaires, soit une augmentation de 70%. La réhabilitation de la station de la Mefoy à Yaoundé d'une capacité de 50 000 m³/Jour. De même que la construction du réseau de distribution de la ville de Yaoundé sur un linéaire de 120 400 mètres linéaires.

A l'horizon 2035, le gouvernement envisage de résorber de façon définitive le déficit en eau potable. Il a ainsi mis en place le Projet d'Alimentation en Eau Potable de Yaoundé et ses Environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS). Tous ces projets ont conduit à une capacité additionnelle de stockage de 6 000 m³ et une extension du réseau de transport de 60 km. Tout comme une production supplémentaire de 300 000 à 400 000 m³/J, et au raccordement des villes et les localités d'Obala, Batchenga, Nkometou, Soa, Ntui dans la région du Centre. Dans les autres villes du pays, le gouvernement a réussi dans plus de 75 localités à mettre sur pied une production supplémentaire de 167 453 m³/Jour, un stockage de 48 570 m³; des réseaux de distribution de 913 km linéaire; le raccordement de 155 984 nouveaux abonnés, impactant ainsi le quotidien de 1 091 888 d'habitants.

SECTEUR PÉTROLIER ET GAZIER AVAL

► Une distribution sans discontinu

L'approvisionnement en produits pétroliers et gaziers est resté régulier et sans rupture sur l'ensemble du territoire national.

Arnaud Evina (Stagiaire)

Les pénuries de carburants et de gaz se sont de plus en plus éloignées. Cette embellie dans ce secteur a été favorisée par les projets d'extension et de la modernisation de la SONARA, de la construction des nouvelles capacités de stockage, de la valorisation des ressources gazières et de la construction des nouvelles stations-service tant en zone urbaine qu'en zone rurale. Mais aussi, l'augmentation substantielle des approvisionnements du pays en produits pétroliers et en gaz domestique. Avec une augmentation de 400 465 m³ soit 27%, la consommation globale des produits liquides qui est partie de 1 499 535 m³ en 2011 pour 1 900 000 m³ en 2018. Pour le cas du gaz domestique, sa distribution s'est nettement améliorée. Avec une augmentation de 43 000 TM (tonnes métriques), soit un taux moyen de 9% par an et 64% pour les sept dernières années. Avec une consommation de 67 000 TM en 2011, ce secteur a connu amélioration qui en 2018 de 11 000 TM.

Cette amélioration de la qualité et de la fréquence de distribution est liée à l'accroissement des capacités de stockage de pétrole brut et de produits raffinés qui sont passées de 328 000 m³ en 2011 à 455 000 m³ en 2018, soit une augmentation de 38,7%. Mais également, la construction de nouvelles unités de distillation sous vide, d'une colonne de distillation pré-flash, d'une unité de reforming, d'une unité de cogénération de 10 à 15 MW. Tout comme celle d'une unité de production d'eau déminéralisée et d'une unité de production d'azote. Ces infrastructures réalisées durant la première phase du projet d'extension et de modernisation de la SONARA permettent à la raffinerie nationale de transformer le brut lourd CEMAC et celui local, mais aussi d'augmenter sa capacité de production annuelle qui passera de 2,1 millions de tonnes à 3,5 millions de tonnes par an.

L'augmentation des capacités de stockage dans le secteur du gaz a permis à ce produit utilisé par la plupart des ménages de doubler sa production et de passer de 2 370 TM en 2011 à 4 970 TM en 2018. Ce qui correspond à une augmentation de 2 600 TM, soit un accroissement de 109,7%. Il convient de relever ainsi que la construction de ces capacités de stockage additionnelles de gaz a eu pour impact, la disponibilité et la régularité du produit sur l'ensemble du territoire national, permettant également d'éviter les pénuries souvent observées pendant les périodes de fête de fin d'année.

ELECTRICITÉ

► 550 mégawatts de plus

Ce, grâce à la construction de plusieurs barrages, des centrales thermiques.

MB

C'est l'une des grandes réalisations du septennat qui s'achève. L'offre énergétique s'est nettement accrue. On estime à 550 nouveaux mégawatts disponibles. À ce jour, l'offre en énergie électrique s'élève à 1442 mégawatts contre 900 au début du septennat, soit une hausse de 60%. C'est un secteur en toujours en chantier où on note la construction de plusieurs projets dont le Programme Thermique d'Urgence (PTU) constitué des centrales thermiques d'Ahala (60 MW), de Mbalmayo (10 MW), d'Ebolowa (10 MW), et de Bamenda (20MW). Mais aussi, la centrale thermique à gaz de Kribi (216 MW), le barrage hydroélectrique de Lom Pangar avec son réservoir de 6 milliards m³ d'eau. Tout comme l'aménagement hydroélectrique de Memvé'ele (211 MW) et celui de Mekin (15 MW). Dans la ville de Kribi, la construction de la centrale thermique à gaz participe également à l'augmentation substantielle de l'offre énergétique du

Réseau Interconnecté Sud (RIS). Les localités de la région du Sud bénéficient désormais de cette embellie en matière d'offre en énergie électrique. Les délestages sont de moins en moins présents, et les centrales thermiques à fuel lourd moins sollicitées.

Dans les villes de Bamenda, Ebolowa et Mbalmayo, le Programme Thermique d'Urgence (PTU) a permis de mettre en place une composante de 40 mégawatts. Au quartier Ahala dans la ville de Yaoundé, ce PTU a permis d'acquérir 60 mégawatts. Dans la région de l'Est, l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar qui est un barrage réservoir de 6 milliards de m³, a permis la régularisation du débit d'eau du fleuve Sanaga en période d'étiage au bénéfice des centrales hydroélectriques situées en aval dudit barrage. Il permet aux aménagements de Song-Loulou et Edéa de produire en pleine capacité, soit une augmentation de 170MW, en période d'étiage sans investissements supplémentaires sur les équipements. C'est un investissement qui a permis de réaliser une économie d'environ 37 milliards FCFA sur l'achat du fuel.

Au Sud, le Projet Memvé'ele, situé sur le fleuve Ntem couvrant les arrondissements de Ma'an et Campo dans les départements de la Vallée du Ntem et de l'Océan. Sa puissance installée est de 211MW avec un productible de 1187 GWh. La mise en service de ce barrage qui interviendra à la fin de cette année permettra d'accroître l'offre énergétique sur le RIS et une économie dans l'enveloppe financière, destinée à l'achat du fuel. Le projet de Mekin situé sur le fleuve Dja, qui a consisté à la construction d'un barrage en terre à enrochement avec une usine de pied d'une puissance installée de 15 MW, avec un productible de 60 gigawatts est déjà achevé. Sa mise en service permettra d'augmenter le taux d'accès à l'électricité des populations de cette partie du pays, avec le raccordement de plus 400 000 abonnés supplémentaires. Le nombre d'abonnés au réseau électrique est ainsi passé de 800 000 à 1 200 000, soit une augmentation de 50%. De plus, les populations n'ont connu qu'une seule augmentation du tarif de l'électricité en 2012. Et depuis lors, ce tarif est resté constant, car l'Etat a consenti de compenser toute augmentation des tarifs.

EAU POTABLE

► Les capacités de production augmentées dans la région de l'Ouest

Les stations de traitement d'eau potable de Métchie à Bafoussam et Bafang ont officiellement été mises en service lundi 17 septembre dernier par le ministre de l'Eau et de l'Energie, Gaston Eloundou Essomba.

René Noël Atangana

Les populations des villes de Bafoussam, Bandjoun, Bayangam, Baham, Bagou dans la région de l'Ouest du Cameroun n'oublieront pas de sitôt, le geste que le gouvernement vient de faire à leur faveur. Elles jouissent désormais d'un système complet, autonome et moderne d'alimentation en eau potable. Le ministre de l'Eau et de l'Energie, Gaston Eloundou Essomba a présidé deux cérémonies de mise en service des stations de traitement d'eau potable de Métchie et de Banka., A chacune de ses deux étapes de cette visite de travail, le MINEE a rappelé que « la question de l'accès à l'eau potable, en quantité et en qualité demeure au centre de la politique des grandes réalisations du président de la République, Son Excellence Paul Biya dont nous célébrons ici même, les retombées ». A Métchie, dans l'arrondissement de Penka Michel, département de la Menoua, dont la station de traitement d'eau potable dessert la ville de Bafoussam et ses environs, l'ouvrage mis en service est une extension de cette station de traitement d'eau potable, mais aussi d'autres ouvrages connexes. D'un coût de plus de 41 milliards de FCFA,



ces ouvrages ont été financés conjointement par Eximbank de Chine et l'Etat du Cameroun. Les travaux ici ont consisté à la construction d'une nouvelle station de traitement d'une capacité de 1000 m³/Jour ; l'extension de la station de pompage de Bafoussam moyen de 8 900 m³/Jour ; l'extension de la station de pompage de Bandjoun (5 100m³/Jour) ; la construction d'un réservoir à Bandjoun de 300 m³ ; la construction d'une station de pompage de 1000 m³/Jour et un château d'eau de 300 m³ à Bayangam. Mais aussi, la construction d'un château d'eau à Bafoussam pour une capacité de 1500 m³ ; la construction d'un château d'eau de 300 m³ à Baham et à



Bangou et l'extension du réseau de distribution primaire, secondaire et tertiaire de 393 900 ml. Le maire de Penka Michel dont la localité abrite la station de traitement d'eau potable qui alimente Bafoussam a néanmoins regretté de ne bénéficier de la moindre goutte d'eau potable issue de ces installations. En réponse, le MINEE dira qu'il ne ménagera aucun moyen pour y trouver des solutions et transmettra ces doléances à la hiérarchie. Dans le département du Haut Nkam, les populations de Bafang et Banka ne connaîtront plus les problèmes de coupures d'eau. En effet, dans le cadre du projet « alimentation en eau potable et assainissement en milieu

semi-Urban » financé par le gouvernement du Cameroun et la Banque africaine de Développement, le Haut Nkam a bénéficié de la construction d'une adduction d'eau potable dans l'arrondissement de Bana, d'un montant d'environ un milliard de FCFA, et une autre au profit des mêmes populations de Bafang et de Banka d'un coût hors taxes de 1,5 milliard de FCFA. Des efforts du gouvernement pour le bien-être des populations du Haut Nkam salués par le maire de Banka. Entre autres ouvrages réalisés ici, on dénombre des stations de captage d'eau, bornes fontaines, branchements sociaux par la CAMWATER, les toilettes publiques...

PORT DE DOUALA

► L'enlèvement des conteneurs, un indicateur de compétitivité

Une rencontre entre les opérateurs économiques et la Douala International Terminal avec l'appui logistique du GICAM pour trouver des solutions face à la congestion de la place portuaire.

Mathieu Nathanaël Njog

La question de l'enlèvement des conteneurs demeure une préoccupation majeure pour la compétitivité au port de Douala alors qu'il fait face à une forte concurrence des ports des pays voisins. Au regard des difficultés rencontrées par les entreprises, leurs mandataires et les autres chargeurs, il s'est tenue une rencontre d'information et d'échanges avec le Douala International Terminal (DIT) le 13 septembre dernier à l'immeuble-siège du GICAM. Les échanges ont porté, entre autres, sur les procédures et dispositifs d'enlèvement des conteneurs au port de Douala, les écueils observés dans la mise en œuvre de ces procédures, les voies de recours. Outre les échanges, c'était une occasion de recueillir des acteurs présents des propositions pour la réduction des coûts logistiques d'enlèvement et l'optimisation de la logistique d'évacuation des marchandises au Port de Douala.

La rencontre a permis à l'ensemble des acteurs majeurs du Port autonome de Douala, importateurs, exportateurs et opérateurs économiques de s'imprégner des procédures et des dispositifs allégés d'enlèvement des conteneurs au port de Douala à

travers les nouveaux mécanismes d'importation et d'exportation mis sur pied par la DIT pour éviter la congestion de la place portuaire. Pour mieux implanter ces nouveaux dispositifs, plusieurs administrations ont été impliquées dans le projet, en l'occurrence le Port Autonome de Douala (PAD), le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), Groupement Inter Patronal du Cameroun (GICAM) et la Chambre de commerce, industrie, des mines et de l'artisanat (CCIMA). Concessionnaire du terminal à conteneurs du port de Douala depuis 2005, les innovations apportées dans la réduction des coûts logistiques d'enlèvement des importations conteneurisées par une gestion optimale de leur logistique d'évacuation des conteneurs, la DIT a permis d'être dans les délais de franchise.

Taux de livraison

Les participants apprendront que grâce au service rapide mis en place en mi-août 2018, le taux de livraison a connu une augmentation importante passant de 2422 conteneurs EVP (Equivalent vingt pieds) à la semaine 34 à 3823 conteneurs EVP à la semaine 35, soit un taux de progression de 57,84%. Dans la même période, une organisation spéciale pour les enlèvements massifs, les livraisons spéciales les dimanches à la demande des importateurs, et le traitement des incidents



dans la livraison des conteneurs sont entre autres la plus-value apportée dans cette bataille pour l'atteinte de la compétitivité. Selon Alain Blaise Batongue, secrétaire exécutif du GICAM, cette gestion optimale de la logistique contribue à la réduction des coûts d'engagement d'importation conteneurisé et à la fluidité de l'enlèvement des marchandises. Des aménagements visant véritablement au renforcement de la compétitivité de l'économie camerounaise.

Pour le secrétaire général de la DIT, Émile Djele Nkongo, « c'est un front uni pas seulement des principaux acteurs du port, mais un front uni inclusif avec les participants, les importateurs, pour la fluidité de l'enlèvement des conteneurs ». D'autant plus que cet accroissement du volume quotidien des livraisons par un lissage des enlèvements, va

à terme, non seulement améliorer la satisfaction des clients, mais constitue également une contribution plus significative à la croissance de l'économie nationale. Pour poursuivre cette politique d'optimisation de la performance, le PAD annonce l'acquisition imminente de quatre autres grues de quai. Des investissements qui viendront s'ajouter à ceux réalisés au cours des trois dernières années, par la DIT (consortium Bolloré et APM Terminals) d'un montant de plus 5 milliards de FCFA afin de moderniser les infrastructures, les portiques et augmenter les surfaces de stockage de conteneurs, d'acquérir de nouveaux équipements (grues de quai modernisées), d'optimiser le système d'exploitation et du nombre de conteneurs traités au déchargement et au chargement des navires.

CRISE ANGLOPHONE

POLITIQUE/ ÉCONOMIE/ MONDE/ SOCIAL

► 210 000 planteurs inactifs et 277 milliards FCFA de pertes

Le Groupement inter-patronal du Cameroun vient de rendre public un rapport sur les conséquences économiques et leurs impacts sur l'activité des entreprises, à la suite de la crise sécuritaire dans Sud-ouest et du Nord-ouest du Cameroun depuis 2016.

Mathieu Nathanaël Njog

Cela ne faisait aucun doute, la crise dans les régions anglophones du Sud-ouest et du Nord-ouest fait des ravages pas seulement en vies humaines, mais aussi sur le plan socio-économique. Le rapport du Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM) sonne comme un cri de détresse des opérateurs économiques. « *L'insécurité qui sévit dans les régions du Sud-ouest et Nord-ouest a désormais des incidences économiques globales qui ne peuvent plus être négligées* ». Des 86% des entreprises consultées sur le plan national par le GICAM dans le cadre de l'élaboration du Tableau de bord de l'économie (TBE), 50% ont indiqué que cette crise a des répercussions négatives « *très importantes* » sur leurs activités et 36% ont reconnu que ces répercussions sont « *importantes* ». Faisant planer une grosse frayeur sur l'état de santé de l'économie nationale qui pourrait aller encore plus mal. Ce d'autant plus qu'au regard du contexte économique fragile (avec l'accumulation de déficits budgétaires publics suite à la chute drastique des cours de matières premières et les pénuries de devises, pour ne citer que ces aspects-là) dans laquelle cette crise est intervenue, le risque est désormais grand de voir la dégradation se généraliser à l'ensemble de l'économie du pays, notamment via un resserrement excessif des conditions de crédits.

Agonie de l'agro-industrie

Dans ce contexte, c'est l'ensemble du climat des affaires qui en souffre, et inéluctablement va impacter négativement l'attractivité du pays pour de nouveaux investisseurs, avec des risques de délocalisation de certains investissements et le recul de la notation du Cameroun sur les classements internationaux (Doing Business notamment). Et pour cause, cette crise sécuritaire a fragilisé des filières importantes comme celle du cacao et conduit à l'agonie des mastodontes agro-industriels (CDC et PAMOL) qui structuraient des pans entiers de l'économie de ces régions et au-delà. Ainsi, avec les menaces dont elles font face, des pertes enregistrées suite à des actes de vandalisme et autres, de nombreuses entreprises y ont réduit leurs présences commerciales à sa plus simple expression. Les manques à gagner en termes



de chiffres sont importants et s'ajoutent aux préjudices déjà subis suite aux destructions d'actifs. Le rapport indique que sur les estimations sommaires réalisées, la crise a déjà coûté 2 153 192 651 FCFA en guise de biens détruits, de biens immobiliers, de matériels roulants et meubles. Le manque à gagner en termes de chiffre d'affaire est estimé à 269 056 139 065 FCFA dans les secteurs investigués. Ce qui implique mécaniquement un manque à gagner immédiat de 5 919 235 059 FCFA de recettes fiscales pour l'Etat au titre de l'acompte de l'impôt sur les sociétés (dont le taux est fixé à 2,2% calculé sur le chiffre d'affaires).

210 000 planteurs sans issue

Sur le plan social, près de 8 000 emplois relevant du secteur formel (essentiellement des agro-industrielles) sont aujourd'hui menacés en plus des 6 434 emplois déjà perdus sur les sites en arrêt de production des agro-industries. Par ailleurs, de nombreuses familles vivant essentiellement des activités champêtres sont désormais privées de leurs sources de revenus. Les derniers chiffres faisaient état de 210 000 planteurs actifs dans la seule région du Sud-ouest. « *Les conséquences économiques de ces événements sont graves. Le tissu économique des régions du Nord-ouest et Sud-ouest qui constituent près de 20% de la population camerounaise, s'effondre littéralement, tout au moins en ce qui concerne le secteur formel et les répercussions se font de plus en plus ressentir dans le reste du pays* », dit le rapport. Le Sud-ouest et le Nord-ouest sont notamment d'importants bassins de production de thé, de palmier à huile et surtout de cacao et de café. Des produits d'exportation qui génèrent des devises du Cameroun, montre que

son effondrement est une menace sur le commerce extérieur et par ricochet sur la balance commerciale. Lorsqu'on sait que le Sud-ouest représentait 45% de la production cacaoyère nationale tandis que le Nord-ouest, représentait 70% de la production nationale production du café arabica.

Vers un plan Marshall post crise

Preuve que l'agriculture qui représente une part importante de l'activité économique des deux régions est particulièrement laminée par la crise sécuritaire. En plus d'être des bassins de l'agriculture industrielle d'exportation, les deux régions sont aussi des bassins de l'agriculture vivrière. Elles représentaient « *environ 20% des productions nationales de maïs, manioc, pomme de terre, haricot et banane douce* ». Les manques à gagner concernant les filières de l'agriculture vivrière sont difficiles à estimer mais devraient être conséquentes si l'on considère les déplacements de populations, les vols et autres rackets. Les effets pourraient s'étendre sur plusieurs années et conduire ces régions vers des situations de crise alimentaire, de famine et de disette prolongée. « *De manière indirecte, cette crise met profondément à mal des filières aval et se propage aux nombreux fournisseurs des mastodontes agro-industrielles qui y sont installées* » relève le GICAM avant d'affirmer que si rien n'est fait pour mettre fin à cet escalade, « *le relèvement économique post crise des deux régions en crise nécessitera un véritable "Plan Marshall" pour des entreprises écartelées par la crise, et en proie au spectre des dépôts de bilan et des licenciements massifs qui se profile pour l'ensemble d'entre elles, avec des risques sérieux de désagrégation économique et sociale de ces deux régions* ».

TÉLÉCOMMUNICATIONS

► CAMTEL entend ouvrir des succursales à l'étranger

Cameroon Telecommunications vise particulièrement le Nigéria, l'Afrique du Sud et le Brésil.



Bélise Hiol

L'annonce intervient à la suite de la fermeture des travaux de la pose du câble sous-marin à fibres optiques devant relier le Cameroun au réseau internet mondial.

« *Nous sommes en train de revoir le statut, l'organigramme et le règlement intérieur de CAMTEL. Nous allons à Fortaleza. C'est tout à fait normal que CAMTEL ait une succursale à Fortaleza au Brésil, une succursale à Lagos au Nigeria, parce qu'en 2016, CAMTEL a posé un câble qui relie la ville de Kribi à la ville de Lagos. Donc, il y aura une succursale à Lagos, à Fortaleza et certainement aussi en Afrique du Sud* », a expliqué David Nkoto Emame dans une interview accordée à la télévision nationale sur ce projet. En effet, les trois filiales dont il est question concernent les villes de Fortaleza au Brésil, de Lagos au Nigeria et de Durban en Afrique du Sud.

Sur le financement du projet, le directeur général a indiqué que le premier défi de l'entreprise était de faire admettre au gouvernement camerounais qu'il était possible grâce à l'appui des partenaires tels que Huawei Technologies, de pouvoir mener cet important projet. Au rang de ces objectifs, il a ajouté que le deuxième défi consistait à trouver des financements. Ainsi, grâce au partenariat entre la Chine et le Cameroun, EximBank China a accepté de financer ce projet. Le travail impliquant de l'expertise technologique, « *le souci a été de savoir comment poser le câble sous-marin. Il y a eu beaucoup d'études de fond-marins et des études météorologiques. Ce qui nous a conduit à mettre sur pied le tracé définitif qui permettait de poser le câble sur une distance de six mille kilomètres* », a-t-il ajouté.

► La lutte contre la vie chère continue

Organisée par la délégation régionale du ministère du Commerce pour le Centre, cette opération qui s'achève le 21 septembre prochain vise à aider les consommateurs à se ravitailler à des prix abordables.

Annette Olinga

À l'esplanade du ministère du Commerce, la quasi-totalité des stands offre aux consommateurs des produits de grande nécessité à savoir le riz, le savon, le sucre, la tomate et bien d'autres à des prix promotionnels. La rentrée commerciale qui s'étend cette année du 17 au 21 septembre 2018 est une initiative tendant à accompagner les parents et consommateurs lors de la rentrée scolaire. La cérémonie de lancement de cette année a été présidée par le ministre du Commerce Luc Magloire Mbarga. L'action rentre dans le cadre de la lutte contre la vie chère dans le but de permettre aux parents d'acquérir des biens de consommation à des prix promotionnels. « Cela permet aussi de lutter pour la stabilité de la paix sociale dans notre pays », déclare Romuald Ombede Nama, délégué régional du Commerce pour le Centre. Pendant cinq jours, les entreprises citoyennes invitées vont exposer divers produits. Ceux-ci connaissent une réduction substantielle de 5%. Par exemple, un sac de riz écoulé à 9500 FCFA dans les marchés est vendu en promotion au prix de 9000 Fcfa. C'est le même constat pour le savon qui se vendra pendant cinq jours à 275 au lieu de 300 Fcfa. Les responsables des stands et opérateurs économiques trouvent cette initiative appréciable. Elle rentre dans la logique des ventes promotionnelles qu'il a l'habitude d'organiser. Chaque fin de mois, une vente



promotionnelle est organisée pendant trois jours sous la coordination du ministère du Commerce. Quant à la délégation régionale du ministère du Commerce pour le Centre, elle organise chaque quinzaine de mois de septembre et décembre une autre vente.

Contrairement à ce qui a été annoncé, les fournitures scolaires sont absentes de la vingtaine des stands qui exposent des produits au ministère du Commerce dans le

cadre de la rentrée commerciale 2018-2019. Romuald Ombede Nama, explique : « il y a eu un problème dans la distribution des livres. Au cours des éditions antérieures, nous avons un partenaire qui a l'habitude de nous accompagner dans la distribution des livres lors de cet événement. À cause de ce problème de distribution, on n'a pas pu le mobiliser ». La rentrée commerciale ne concerne pas seulement les livres, l'opération permet aux parents de mieux se ravitailler.

ÉCLAIRAGE

► « Il s'agit d'une opération spéciale de vente promotionnelle qui accompagne la rentrée scolaire » ►

Alain Romuald Ombede Nama, délégué régional du Commerce pour le Centre.

Propos recueillis par Joseph Kofane



Alain Romuald Ombede Nama
Délégué régional du Commerce
pour le Centre.

Cette édition spéciale qui coïncide avec l'élection présidentielle. Comment comptez-vous la marquer d'un cachet particulier ?

Il s'agit d'une opération spéciale de vente promotionnelle qui accompagne la rentrée scolaire. C'est une action qui s'inscrit dans le cadre de la matérialisation de la politique de lutte contre la vie chère. Le ministre du Commerce a prescrit une ligne à suivre sur le terrain.

Bien que cette édition soit spéciale, en raison de l'élection présidentielle en vue, nous sommes dans une opération de routine car au-delà des manuels, la rentrée scolaire c'est aussi l'approvisionnement en denrées alimentaires. Cette édition est d'ailleurs la bienvenue, car avant de se rendre sur le terrain pour la campagne électorale, il faudrait s'assurer que le panier de la ménagère est bien rempli.

Que propose cette rentrée commerciale aux visiteurs ?

L'événement cette année propose aux consommateurs des produits du cru : plantain, pomme de terre et autres denrées produits par le programme l'Agropole, et des produits manufacturés. Cet événement est aussi l'occasion d'inviter les consommateurs à consommer ce que nous produisons comme le rappelle le président Paul Biya « les Camerounais doivent consommer ce qu'ils

produisent ». Nous aurons aussi le riz, le lait, la farine, tomate, le sucre et le gaz. Le gaz s'explique par le fait qu'en 2016, on a connu une crise du gaz à Yaoundé. Nous pouvons aussi y trouver des produits de l'artisanat parce qu'il faut encourager les opérateurs de ce secteur qui proposent des produits de bonne qualité.

Quelle réponse apportez-vous à ceux qui estiment que le ministère du Commerce mène une concurrence déloyale aux commerçants ?

Le Mincommerce ne s'est jamais substitué aux opérateurs économiques qui ont la vocation de vendre. Il ne vend rien car ce sont ces opérateurs qui vendent. Le ministre du Commerce a créé une plateforme pour permettre de matérialiser la politique de lutte contre la vie chère. Ainsi donc le Mincommerce est là pour organiser, encadrer les opérateurs économiques, les accompagner, et s'assurer que tous ceux qui sont là sont des partenaires. L'association ASROC y est par exemple là pour vendre les huiles végétales raffinées et produits dérivés.

Dans la politique de lutte contre la vie chère lancée par le président de la

République et menée par le ministre du Commerce Luc Magloire Mbarga Atangana, la satisfaction du consommateur est le principal cheval de bataille. Notre devise c'est zéro pénurie, zéro spéculation et satisfaction des consommateurs.

Comment rassurer les consommateurs que les produits de mauvaise qualité ne seront pas écoulés au cours de la rentrée commerciale ?

Tout ce qui doit être proposé aux consommateurs est d'abord passé au peigne fin. Si la vente d'un produit n'a pas été approuvé, il ne peut être vendu sur cette plateforme organisée par le ministre du Commerce, en charge de la mise en œuvre de l'application effective des normes. On ne peut pas admettre que sur nos marchés se trouvent des produits non conformes aux normes. Non seulement il y a la disponibilité, la quantité, mais aussi la qualité aux prix abordables. Si un consommateur se rend compte de la présence des mauvais produits, qu'il le signale à l'équipe sur place.

► Revue des dépenses publiques dans le secteur rural

La s'est tenue le 17 septembre dernier, à l'hôtel Mont Febe, à l'occasion de la deuxième session du Comité technique de la SDSR.

Olivia Camille Ayissi (Stagiaire)

Deux mois après la tenue de la première session de cette instance, le ministre Délégué au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire a présidé le 17 septembre dernier, les travaux de cette deuxième session chargée du suivi de la mise en œuvre de la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR). De ce fait, deux réformes en cours dans le secteur ont été évoquées : la politique semencière nationale avec le catalogue officiel des espèces et variétés et la politique de santé animale et de santé publique vétérinaire. En outre, un certain nombre de recommandations ont été adoptées dans le cadre de certaines communications à l'ordre du jour. Elles se rapportent en fait

pour la première, à la production des analyses nécessaires pour alimenter les instances supérieures du dispositif de pilotage de la SDSR (le comité technique et le comité d'orientation et de supervision) ne sont pas en reste.

La deuxième communication s'est attelée à la réalisation du recensement général de l'agriculture et de l'élevage. Quant à la troisième, le ministre Délégué Paul Tasson a tenu à restituer dans son mot introductif, l'étude sur les dépenses publiques consacrées au développement du secteur rural sur la période 2015-2018.

Enfin pour la quatrième communication, Paul Tasson a donné l'opportunité de partager les réflexions en cours pour la mise en place d'un système d'octroi des soutiens plus rationnels aux producteurs. Il est à noter que depuis 2010, le Cameroun a mis en œuvre la



Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, cadre de référence de l'action gouvernementale et des partenaires au développement. Cette politique est opérationnalisée à travers sa déclinaison en stratégie sectorielle. C'est ainsi que la Stratégie du Développement du Secteur Rural a été actualisée pour tenir compte des orientations du DSCE.

Dans le cadre du 11^{ème} Fonds

Européen de Développement, l'Union Européenne a financé un contrat de réforme sectorielle en faveur du Cameroun. Ce financement couvre la période 2017-2019, et a pour objectif d'aider le gouvernement à promouvoir un développement durable et inclusif dans le secteur rural, afin d'accroître sa contribution à la croissance économique du pays.

AFRIQUE CENTRALE

► La formation des médecins uniformisée

Les doyens des facultés de médecine d'Afrique centrale, se sont réunis à Yaoundé la semaine dernière, pour harmoniser les programmes d'enseignement dans la sous-région.

Bartho Amugu

Il serait judicieux qu'un enseignant de médecine d'un pays puisse aller dispenser des cours chez le voisin sans qu'il ne soit confronté aux différences des programmes. Voilà l'objectif de ces assises qui ont connu la présence de tous les doyens des facultés de médecine. Il était donc temps et important de procéder à cette harmonisation des facultés de médecine de la sous-région car, elle permet, à coup sûr, d'avoir les mêmes curricula de formation des médecins. Le professeur Jacqueline Ze Minkande, doyenne de la faculté de médecine et des sciences biomédicales de l'université de Yaoundé I milite en faveur de cette mobilité des apprenants : « Ceci permet de faciliter la mobilité des étudiants ; cette démarche permet à nos enfants qui sont formés ailleurs de ne pas avoir des difficultés lorsqu'ils reviennent exercer dans leur pays d'origine. »

Cette harmonisation résoudra beaucoup de problèmes car, elle est avantageuse aussi bien pour les apprenants que pour les enseignants. Elle permet de combler des déficits de tous ordres. Ceci présente des avantages certains pour les étudiants des facultés de médecine de la sous-région qui pourront donc, grâce à ladite harmonisation, suivre leur apprentissage dans tous les pays d'Afrique Centrale. A la fin de la formation, ils pourront donc s'intégrer et être intégrés dans tous les pays de la sous-région sans avoir à affronter les périodes de recyclage ou de remise à niveau.

Le professeur Dora Bagnia, doyenne de la faculté de médecine et des sciences de Bamenda dans le Nord-ouest du Cameroun insiste sur la mobilité des professeurs « S'il manque des enseignants dans une faculté de médecine, celle-ci peut solliciter ceux d'un autre pays ».

Cette harmonisation permet donc, à juste titre, de résorber le problème crucial de la mobilité des enseignants de médecine en Afrique Centrale. Elle œuvre donc à resserrer les liens entre tous les étudiants qui pourront se targuer d'avoir reçu les enseignements des professeurs de renom de la sous-région.

Ceci permet également de rendre effective la circulation des personnes, des biens et même du savoir dans la sous-région, ce qui milite en faveur des prémisses de la communauté économique des états de l'Afrique Centrale (CEEAC). Le professeur Jean François Menye, doyen de la faculté de médecine et des sciences de la santé de Libreville au Gabon, apprécie également cette harmonisation des enseignements, des programmes dans la sous-région à cause des multiples avantages qu'elle apportera « En tant qu'enseignant du Gabon, quand j'arrive au Cameroun, je suis appelé à ce titre-là. C'est pourquoi il est important d'harmoniser nos enseignements de formation en santé. Nous avons la chance qu'au niveau de l'Afrique Centrale nous avons un seul organe de promotion des enseignants qui est le conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES). Un pays ne peut pas se développer si la formation ne s'améliore pas. En Afrique centrale, nous avons travaillé en vase clos, or, la science évolue, la médecine aussi. Les autres ont déjà harmonisé leurs programmes' est pourquoi il est nécessaire que nous nous réorganisions. »

Le conclave de Yaoundé, visant à l'aboutissement du processus d'harmonisation des enseignements des facultés de médecine d'Afrique centrale a donc abouti à une adhésion générale de tous les doyens. Il présente des avantages dans l'uniformisation des programmes d'enseignement. Il permet également de répondre aux attentes des étudiants, des enseignants qui ne se sentiront plus dépaysés dans n'importe quel état de la sous-région. On ne peut pas toujours évoluer en vase clos au moment où la science, universelle, évolue de même que la médecine.

PRÉVENTION DE L'EXTRÉMISME VIOLENT

► L'armée mise sur l'éducation à Waza

Le Bataillon d'intervention (BIR) a offert des fournitures scolaires au lycée de cette localité au cours d'une cérémonie présidée par le sous-préfet Joël Patrice Nariki.

Ahmed Abdou-Aziz

Si le terrorisme a fait son lit dans le bassin du Lac Tchad auquel appartient l'arrondissement de Waza, le constat fait par plusieurs experts démontre que l'analphabétisme y a beaucoup contribué. Les populations vulnérables sont exposées à des discours trompeurs des vendeurs d'illusion. Il faut donc remédier à cette situation. Voilà qui vient justifier le don offert par le Bataillon d'intervention (BIR) de la zone centre de l'opération Alpha, basée à Waza. Vendredi dernier, la communauté éducative de cet arrondissement a reçu fournitures scolaires. Pour le lieutenant-colonel Ndikum Azieh, commandant le BIR zone centre de l'opération Alpha, certes, cette action s'inscrit dans le but de renforcer le lien armée-nation, mais davantage c'est la contribution de l'armée dans la lutte contre l'analphabétisme qui a un taux très élevé dans l'arrondissement de Waza. « Nous voulons demander aux parents d'envoyer les enfants à l'école, pour cela donc il faut agir par l'exemple, c'est pourquoi nous avons choisi apporter cet appui en matériels didactiques pour déjà faciliter l'apprentissage chez ces enfants avec qui nous partageons le quotidien », a précisé le lieutenant-colonel



Ndikum Azieh.

En sa qualité de représentant de l'administration, le sous-préfet de Waza qui présidait la cérémonie de réception de ce don a déclaré que « nous trouvons le geste très louable parce que là, à long terme, l'éducation permettra de limiter considérablement le recrutement de nos jeunes par Boko Haram, car ils comprendront que cette activité est néfaste et nuisible pour la société », a renchérit le sous-préfet de l'arrondissement de Waza, Joël Patrice Nariki. Même son de cloche pour la communauté éducative bénéficiaire du don. L'inspecteur d'arrondissement du ministère de

l'Éducation de base de Waza, Amada et le proviseur du seul lycée de tout l'arrondissement de Waza, Robert Massou, en recevant ce paquet minimum, n'ont pas manqué d'exprimer leur gratitude à l'armée en général et au BIR en particulier. En termes de contenu, le don est constitué des jeux de maillots, des cartons de rames de papier, des cartons de gommes, des cartons de cahiers, des cartons de craies, des paquets de crayons à billes, des ardoises, des ballons de football, des sacs de classe, des drapeaux du Cameroun ainsi que des denrées alimentaires.

► Le vice-président en visite au Cameroun

Khaled Sherif a été reçu en audience lundi dernier par Alamine Ousmane Mey, ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire.

René Noël Atangana

Le vice-président en charge du développement régional, de l'intégration régionale et de la prestation de services au Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), Khaled Sherif, en mission de dialogue au Cameroun, a été reçu en audience lundi 17 septembre 2018, par le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, Alamine Ousmane Mey, Gouverneur de la BAD au Cameroun. Les échanges empruntés de convivialité ont essentiellement porté sur la situation de l'économie camerounaise, le portefeuille de coopération avec la banque et l'établissement du siège du bureau régional de la BAD pour l'Afrique centrale à Yaoundé. Khaled Sherif, de nationalité égyptienne,

s'est dit honoré de l'accueil qui lui a été réservé par les autorités camerounaises et a exprimé sa joie de retrouver le Cameroun, pays de ses premières années d'expérience professionnelle dans les années 80. Khaled Sherif « Notre présence au Cameroun est de parachever le projet d'implantation du siège la Banque Africaine de Développement pour la région Afrique centrale. Aussi, comme vous savez, la BAD et le Cameroun entretiennent depuis de longues dates, une coopération solide et fructueuse. Nous sommes satisfaits des efforts du Cameroun pour la stabilité de son économie malgré l'adversité conjoncturelle ». Le MINEPAT s'est dit satisfait « Je voudrais d'abord exprimer la gratitude du gouvernement camerounais à l'endroit de la Banque Africaine de Développement qui, l'année dernière déjà avait fait le privilège à notre pays avec la visite de son président ». En somme, l'hôte du



Cameroun est là pour finaliser la procédure d'implantation du bureau régional Afrique centrale. Décision qui vient d'être prise par l'Assemblée générale de cette

institution. Le ministre Alamine Ousmane Mey a souligné que la Bad a un portefeuille de plus de 895 milliards dans notre pays.

COUCHE D'OZONE

► Le Cameroun joue sa partition

La célébration de la 31^{ème} édition de la journée internationale de la protection de la couche d'ozone au Cameroun a mis en lumière les efforts accomplis par le gouvernement.

Annette Olinga

La couche d'ozone est une partie de l'atmosphère située entre 30 et 50 kilomètres au-dessus de la terre. Elle a pour rôle de protéger les êtres vivants contre les rayonnements ultraviolets du soleil, mortels pour les humains. C'est pour la préserver que le Cameroun se joint chaque année à la communauté internationale pour célébrer la journée internationale de la protection de la couche d'ozone. Cette année, ladite journée s'est célébrée sous le thème : « protection de la couche d'ozone ».

C'est le parc zoologique de Mvog-Betsi à Yaoundé qui a servi de cadre le 18 septembre à la cérémonie officielle de cet événement. De nombreuses activités ont permis d'animer cette célébration à savoir : la sensibilisation des acteurs et des participants, des débats autour du thème de cette journée et des réflexions axées sur les mesures prises par le gouvernement camerounais pour préserver la couche d'ozone. En ce qui concerne ces mesures, le Cameroun évolue sous l'égide du Protocole de Montréal adopté en 1987 afin de résorber plus rapidement le problème de destruction de la couche d'ozone.

Dans le cadre de ce Protocole, le ministère de l'environnement, de

la protection de la nature et du développement durable (MINEPDED) a déjà mené plusieurs actions à savoir : la sensibilisation des acteurs que sont les techniciens de froid et climatisation, les élèves sur la protection de la couche d'ozone et, l'usage des gaz alternatifs comme l'hydrofluorocarbure à la place du chlorofluorocarbure qui est aujourd'hui retiré et interdit sur le marché. La mise en place d'une réglementation visant à interdire d'une part et à éliminer de manière progressive d'autre part, les substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Enfin, l'instauration d'un système de quota aux exportateurs camerounais en conformité avec les termes du Protocole de Montréal.

Au MINEPDED, bien que le programme de réduction de 10% jusqu'en 2015 de la consommation en hydro-chlorofluorocarbure, soit présenté comme la principale mesure pour réduire la menace environnementale, le ministre Hele Pierre, n'entend pas croiser les bras. « Nous envisageons de doter les techniciens de froid et climatisation, de la fabrication des mousses, des équipements de reconversion harmonieuse pour l'utilisation des substances autorisées », indique-t-il. Pour les experts du ministère de l'environnement, les substances qui fragilisent et appauvrissent la couche d'ozone viennent davantage des indus-

tries frigorifiques, des dégradations du sol et de l'altération de la qualité de l'air. À ce sujet, entre 2013 et 2014, 405 entreprises ont été sanctionnées par le ministre de l'Environnement suite aux inspections et contrôles effectués par la brigade nationale des inspections environnementales. Les sanctions prises, étaient des amendes, qui allaient de 1 à 27 millions de francs CFA, en fonction de la gravité du préjudice. Toutefois, il se trouve que malgré les efforts déjà déployés, beaucoup reste à faire. « Le Cameroun à l'instar des autres pays a négocié et obtenu tout récemment, l'appui des différents partenaires techniques et financiers comme le PNUE, l'ONUDI et le PNUD », relève Pierre Hele. Ceci entre dans le cadre du fonds multilatéral pour soutenir les efforts dans la mise en œuvre des dispositions du protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone. À terme, ce soutien devra être une réponse efficace pour restaurer pleinement la couche protectrice contre les rayons ultraviolets. Lesquels rayons sont à l'origine des maladies telles que : les cancers de la peau, les infections oculaires, l'affaiblissement du système immunitaire, le ralentissement de la croissance de certaines cultures, sans compter les dommages dans les écosystèmes marins.

NÉCROLOGIE

► Le professeur émérite Joël Moulen n'est plus

L'ancien recteur d'Université s'est éteint le 17 septembre dernier à Yaoundé des suites de maladie.

O.C.A.

L'homme qui avait été à l'honneur du colloque international « Mathématiques et Applications », ne savait pas que le compte à rebours de son pèlerinage sur terre avait déjà été lancé.

En effet, Joel Moulen professeur à l'Université de Yaoundé I en 2001, a obtenu le poste de recteur de ladite école par sa bravoure et sa persévérance. Tour à tour, il devient co-auteur du livre *Théorie du Vote*. Puis, *Pouvoirs, procédures et prévisions* en 2001. Avec Lawrence Diffolambo ainsi que préférences individuelles et choix collectifs en 1999, avec Nicolas Gabriel Andgiga. Suite au symposium organisé du 19 au 21 juin 2007 à l'amphithéâtre 700 de l'université de Yaoundé I à Ngoa Ekelle, le professeur émérite de Mathématiques est entré dans le giron restreint des Camerounais, glorifiés de leur vivant. Cette conférence avait pour but de montrer les richesses de la recherche en mathématiques et la diversité de ses applications sous forme d'exposés. S'en sont suivis des entretiens et des posters sur les Mathématiques et leur importance dans la société. C'est ainsi qu'aux termes de ses travaux,

Joël Moulen, tenant ses petits-fils par la main, avait été gratifié de tous les horizons avec des accolades et des autographes. L'on se croyait au festival de Cannes. La communauté universitaire aussi n'avait pas manqué d'adresser à Joël Moulen, ancien chancelier de l'Université de Yaoundé I et docteur d'Etat dans la théorie des jeux, sa sincère admiration comme si ça aurait été un adieu.

Né le 02 septembre 1936 à Ngog-Mapubi, Joël Moulen a occupé plusieurs fonctions dans l'administration et en dehors son univers « mathéux ». D'abord secrétaire général des services du Premier ministre, puis inspecteur général au ministère de l'Enseignement supérieur et chancelier à l'Université de Yaoundé I, la communauté universitaire en général et dans le monde des scientifiques voire politique en particulier reconnaissent ses mérites et se félicitent de lui avoir rendu un hommage mérité de son vivant. A 82 ans, le fondateur de l'Ecole camerounaise de mathématiques appliquées, n'a pas cessé de valoriser ses activités qui l'ont d'ailleurs tenu à cœur jusqu'à la dernière minute.

DES TENSIONS ÉLECTRIQUES À L'EST

LE « SOLEIL LEVANT » BROIE DU NOIR

D'Abong-Mbang, la porte d'entrée de la région de l'Est à Moloundou, sa sortie, à la frontière avec l'Etat du Congo, l'énergie électrique est une denrée encore très rare. La région du « *Soleil Levant* » ne brille que la nuit tombée. Et naturellement, les populations de cette partie du pays

supportent peu les ténèbres de la nuit, et elles le font savoir. Celles-ci n'hésitent pas à descendre dans la rue pour réclamer l'énergie électrique. Qu'est-ce qui fait donc réellement problème et quelles sont les issues de sortie.

MANQUE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

► Le ras-le-bol des populations de l'Est

Les coupures d'électricité endémiques dans cette partie du pays poussent les habitants à descendre régulièrement dans la rue pour manifester leur mécontentement.



Francis Nguélé

Abong-Mbang, Batouri, Bertoua et plus récemment la localité de Dimako. D'autres contrées comme Belabo, Doumé ou encore Ndian auraient pu tout aussi légitimement exprimer leur courroux. Les mouvements d'humeur des populations de la région de l'Est pour réclamer la précieuse énergie sont devenus récurrents. La vie est loin d'être un fleuve tranquille dans ces localités du fait des multiples et longues coupures d'énergie électrique depuis pas mal d'années. Et la situation semble s'empirer au fil des années. « Le comble, c'est que personne ne nous explique exactement ce qui se passe. Nous subissons inlassablement cette vie dans le noir sans savoir quand elle prendra fin », s'exprime un habitant de Bétaré Oya, l'air passablement dépité. Les populations locales continuent d'exercer toutes sortes de pressions pour changer la donne, sans succès. L'on se souvient qu'en 2006, il y a plus de 12 ans,

c'est Mgr Kleda en personne, alors évêque du diocèse de Batouri qui avait pris la tête des revendications contre les coupures d'électricité. Les autorités publiques se sont également activées sur le sujet. L'on se souvient encore de ce préfet qui, nouvellement affecté à la tête du département de la Kadéy et qui ne comprenait pas exactement ce qui se passait, a tenté en vain de joindre par téléphone le directeur régional de l'entreprise Eneo pour l'Est. Fatigué de ses appels infructueux, il a envoyé les forces de l'ordre ramener manu militari ce responsable d'Eneo. Rendu sur place à Batouri, le concerné a répondu au préfet que celui-ci ne parvenait pas à le joindre parce que « son téléphone à lui-même était à plat faute d'énergie ».

Le tissu économique perturbé

Dans les localités reculées comme Batouri, Yokadouma ou Moloundou, le tissu économique en est fortement perturbé. La photocopie d'un document coûte entre 50 FCFA à 100 FCFA la page au lieu de 25

FCFA et même moins comme cela se fait ailleurs, car produites à partir d'un groupe électrogène. Des vendeurs de poisson et des coiffeurs sont très souvent obligés d'aller chercher fortune vers d'autres régions. Les ménagères sont contraintes de s'approvisionner au jour le jour. Les problèmes de vue à cause de la faible intensité de lumière, ou de déficit d'audition lié au bruit incessant des groupes électrogènes sont légion. Les résultats scolaires s'en ressentent. Les gens ont peu accès à l'information. « Ma fille n'a pas pu présenter le concours d'entrée à l'École Normale Supérieure de Bertoua. Nous avons su qu'il y avait une pareille opportunité la veille de la clôture du dépôt des dossiers des candidatures », confie un habitant de Batouri. Même le tourisme en prend un sérieux coup, les établissements hôteliers étant alimentés par des groupes électrogènes qui sont éteints dès 22 heures contre le gré des visiteurs. Vivement que des solutions soient trouvées pour changer la donne.

À L'ORIGINE DU PROBLÈME

► L'isolement de l'Est des deux grands réseaux de distribution d'électricité

Mais aussi, les coûts de production élevés de l'énergie thermique qui fragilisent cette région.

F.N.

Contrairement à d'autres régions du Cameroun, la région de l'Est n'est connectée ni au Réseau Interconnecté Nord (RIN) qui dessert une majeure partie de la partie septentrionale et qui est adossée au barrage de Lagdo, ni au Réseau Interconnecté Sud (Ris) qui alimente une majeure partie du Sud du pays adossée en grande partie sur les barrages d'Edéa et de Songloulou. L'option qui a été prise pour la région de l'Est est la production de l'électricité à partir des centrales thermiques consommant du fuel. Selon les données du ministère de l'Eau et de l'Energie (Minee), la région de l'Est à ce jour est alimentée par six centrales thermiques. La plus importante de ces centrales thermiques est installée à Bertoua et dessert les villes de Bertoua, Abong-Mbang, Batouri et Belabo. Il est prévu la mise en place d'un générateur additionnel de 5 MW à Bertoua dans les prochains jours. Mais toute cette puissance issue des centrales thermiques ne parvient pas à résorber durablement la demande de plus en plus forte en électricité de la région de l'Est. En plus, le fonctionnement de ces infrastructures coûte extrêmement cher à Eneo. D'après des informations fournies récemment par le ministre de l'Eau et de l'Energie, Gaston Eloundou Essomba, la centrale qui alimente Bertoua a besoin d'un approvisionnement quotidien de 40 mètres cubes de fuel, ce qui équivaut à une charge financière d'environ 20 millions de FCFA par jour. Ardoise qu'Eneo ne parviendrait toujours pas à assumer à cause de l'indélicatesse de plusieurs gros clients de son agence régionale de l'Est.

Des obstacles internes et externes à Eneo

Eneo se retrouve très souvent avec des factures impayées vis-à-vis de ses fournisseurs. Pour des raisons que l'on peut imaginer, il est très probable que la centrale thermique de Bertoua ne soit pas toujours suffisamment alimentée en carburant pour tourner à plein régime. Parfois aussi, la faute est ailleurs. Les centrales thermiques sont dépendantes d'un combustible qui fait souvent défaut à cause des pénuries au niveau de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP). Donc, il peut parfois arriver que faute de carburant, ces centrales ne soient pas mises en marche. D'après Serge Henri Kelbe, un spécialiste des énergies renouvelables et promoteur de l'entreprise Matrix Power basée à Douala : « le kilowattheure d'électricité produite par le thermique coûte très cher. Avoisinant les 176 FCFA au Cameroun. Alors que le kilowattheure d'hydro-électricité coûte dans les 7 FCFA. Mais, j'estime pour ma part qu'Eneo ne devrait pas se plaindre, car c'est un cahier de charges qu'ils ont accepté de prendre et qui fait partie du volet social de leur entreprise », indique-t-il.

Le réseau de distribution de l'électricité est aussi indexé. A cause des feux de brousse et de l'abattage incontrôlé des arbres, les poteaux électriques sont renversés et les câbles de transport de l'énergie coupés privent des villages entiers du précieux sésame pendant des mois.

DES TENSIONS ÉLECTRIQUES À L'EST

SORTIE DE CRISE

▶ Accélérer la construction de la centrale de Lom Pangar

L'ouvrage est la réponse des pouvoirs publics pour résorber le déficit énergétique de la région de l'Est.



F.N.

d'énergie pour alimenter près de 150 villages de cette région. Les travaux de construction de cette grande infrastructure ont été officiellement lancés le 16 juillet 2017 en présence du président du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), le Nigérian, Akinwumi A. Adesina, dont l'institution a pourvu des finance-

Les yeux sont désormais rivés sur la future usine sur pied du barrage de Lom-Pangar qui sera opérationnelle dans environ deux ans et fournira 30 MW

ments pour la réalisation de cet ouvrage. Il est nécessaire que les travaux de construction de cette centrale et de la ligne de transport soient véritablement accélérés pour apporter une véritable bouffée d'oxygène à l'industrie et aux populations du « Soleil Levant ».

Il convient de signaler qu'il y a eu un amalgame entre le barrage de retenue d'eau et l'usine de pied de Lom Pangar. Le barrage qui a une capacité de retenir près de 6 milliards de mètres d'eau est un projet d'envergure nationale qui a été réalisé pour régulariser le débit d'eau du fleuve Sanaga au profit des barrages hydro-électriques de Songloulou et d'Edéa. Par contre, l'usine de pied est un projet régional pour combler le déficit énergétique de la région de l'Est.

Anticiper pour les autres grands projets
Il est aussi important aujourd'hui d'anticiper au-delà de cet investissement. Serge Henri Kelbe estime que ce ne sera pas suffisant : « L'Est a une économie croissante. Malgré le fait qu'elle ait traversé une petite crise du bois entre-temps, l'exploitation forestière reprend du

poil de la bête. Donc, il y aura de plus en plus des entreprises de grumes qui vont s'installer. En plus, la population de l'Est croît de jour en jour, et le nombre de réfugiés est de plus en plus important », explique-t-il. L'on peut aussi citer des grands projets infrastructurels tels que l'hôpital de référence, la construction des logements sociaux par l'Etat et par les résidents de la ville. Et tout cela doit faire l'objet d'une bonne planification. Il faut aussi se dire qu'entre le moment où l'on décide de construire un barrage et la période où on le livre, les prévisions sont généralement dépassées. Ce qui fait que l'on court toujours après le besoin énergétique, c'est-à-dire que l'offre rattrape très difficilement la demande. L'une des grandes priorités des pouvoirs publics à travers le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) est le développement de l'industrie minière et forestière à l'Est, et il faudra que la disponibilité d'une bonne énergie puisse favoriser leur installation afin que les coûts de production ne soient pas assez élevés.

SOLUTIONS ALTERNATIVES

▶ La biomasse et le solaire, grands atouts de l'Est

En dehors de l'hydro-électricité, cette région peut aussi valablement miser sur ces sources d'énergie.

F.N.

La biomasse encore appelée cogénération désigne tout procédé de production d'énergie par transformation chimique ou combustion des matières organiques d'origine végétale ou animale. Au Cameroun, elle est davantage usitée par des industries agro-alimentaires, telles que la SOSUCAM, qui produit de l'énergie pour faire tourner ses usines grâce à la combustion des déchets de canne à sucre, ou par la SOCAPALM grâce aux différents déchets issus de la transformation des noix de palme. La plupart des sociétés forestières à l'Est, scieries, etc., ne fonctionnent qu'avec la biomasse, c'est-à-dire l'énergie produite à partir de l'utilisation des déchets de billes de bois qui alimentent les groupes électrogènes. La région de l'Est à elle seule compte beaucoup de sites qui ont été répertoriés pour faire des mini-centrales pouvant produire de l'énergie à partir des déchets de bois. La région de l'Est produit aussi beaucoup de cacao. D'après Bienvenu Essomba, président du Collectif Mégawatt, un regroupement des syndicats d'électricité au Cameroun : « A l'Est, nous avons beaucoup de résidus de bois issus des sociétés forestières dont on peut se servir pour produire de l'électricité à moindre coût. Il y a aussi une importante quantité de déchets agricoles notamment, des coques de cacao, des coques de palmiste, de rafles de maïs qu'on jette, alors qu'ailleurs, on les utilise pour produire de l'électricité », s'insurge-t-il. Malheureusement, ce mode

de production d'énergie est encore peu valorisé au Cameroun. Il faut tout d'abord connaître l'utilité et le mode de fonctionnement technologique de cette production. L'hydroélectricité se taille la part du lion parce que ENEO et ceux qui l'ont précédé ont toujours fait du lobbying pour que ce soit l'hydroélectricité qui soit l'énergie la plus vulgarisée. Pourtant, il y a d'autres types d'énergie qui peuvent intéresser des entreprises autres qu'ENEO.

Renforcer le cadre juridique et réglementaire

Pour ce qui est de l'énergie solaire, l'on compte des localités de l'Est disposant ne serait-ce que des plaques photovoltaïques pour assurer l'éclairage public à l'instar de Gari Gombo, Batouri, Ndélélé, Kentzou, Ketté pour ne citer que celles-là. Le grand réflexe pour des structures étatiques, des sociétés forestières et même des ménages est de s'acheter des groupes électrogènes quand ils en ont les ressources financières. La mise en place d'une mini-centrale photovoltaïque pour alimenter le marché moderne de Bertoua nouvellement construit en énergie électrique est aussi une réalisation louable. L'entreprise Eneo à travers son « Programme solaire » envisage de construire des centrales solaires à Lomié, Bertoua et Yokadouma pour ren-



forcer l'offre énergétique de la région de l'Est. Malheureusement, le problème du développement de l'énergie solaire à l'Est comme dans les autres régions du Cameroun est celui d'une expertise pointue, tant dans la réalisation que dans la maintenance. Des charlatans se sont insérés dans ce domaine, au point où cette technologie qui fait ses preuves ailleurs peine encore à avoir des résultats probants chez nous. En plus d'assainir le milieu, il s'agit aussi pour les pouvoirs publics de renforcer le cadre juridique et réglementaire des énergies renouvelables.



Maman est formidable, elle a assuré ma rentrée scolaire et payé tous mes frais de scolarité grâce à son compte ORA SCOLAIRE & UNIVERSITAIRE de RENAPROV FINANCE S.A.

RENAPROV
Finance S.A.
Acteur majeur de la microfinance au Cameroun depuis 1996

PRÉSIDENTIELLE À LA CRTV

POLITIQUE/ ÉCONOMIE/ MONDE/ SOCIAL

► Pour une couverture maximale et optimale

Des réunions de mise au point avec les principaux responsables de la CRTV et les représentants des candidats se sont tenues jeudi et vendredi derniers au centre de production de Mballa II.

Annette Olinga

Une semaine du lancement officiel de la campagne présidentielle, la Cameroon Radio Télévision (CRTV) fait les dernières mises au point. Elle entend assurer une couverture maximale et optimale des 09 candidats sur toute l'étendue du territoire national. C'est dans cette perspective que le directeur général Charles Ndongo s'est réuni avec les représentants des candidats jeudi dernier au centre de production de Mballa II. Au cours de cette rencontre, le top management de la CRTV a rassuré les représentants des candidats sur le caractère impartial de la couverture que la CRTV compte offrir, dissipant ainsi les doutes des uns et des autres. « Cette réunion était importante car elle a permis de savoir comment la CRTV compte travailler avec les candidats de l'opposition durant la campagne. Mais avec les assurances données par le directeur de la CRTV, nous sommes rassurés d'apprendre que plusieurs équipes ont



été constituées. Elles se déploieront sur le terrain pour couvrir la campagne de tous les candidats. Ce qui reste à présent, c'est l'application effective de ces mesures. Nous remercions le directeur général pour cette initiative » se réjouit le représentant du candidat Joshua Osih. Tout comme ce représentant, un satisfecit général s'est dégagé à la fin de cette rencontre.

Bien avant les représentants des candidats, Charles Ndongo a d'abord mobilisé

jeudi les principaux responsables de l'office, les techniciens, les membres des équipes de couverture de la campagne électorale et ceux des équipes de couverture du scrutin présidentiel. À toutes ces équipes, le DG recommande d'être fidèles dans leurs reportages, de sélectionner pour les auditeurs, téléspectateurs et internautes, des extraits significatifs à l'avantage des candidats et d'éviter tout compromis à l'endroit des candidats. Elles

devront aussi éviter des discours de haine, des photos calomnieuses. En prescrivant équité-honnêteté et professionnalisme, Charles Ndongo a demandé aux équipes de suivre les mouvements, faits et gestes des 09 promus dans leur périple électoral qui débutera le 22 septembre prochain.

Pour faciliter le travail, le patron de la CRTV explique que « chaque candidat sera doté d'une équipe radio-télé-et CRTV web totalement indépendante dans ses mouvements ». Pour étendre la capacité de couverture, la maison mère va mettre sur pied douze équipes de couvertures dans douze pays d'Afrique, le Cameroun ayant une importante communauté de ses ressortissants. Côté technique, le DG annonce 16 nouveaux véhicules déjà acquis, des unités de reportage prêtes et un important matériel informatique disponible. Les moyens financiers quant à eux seront disponibles le moment venu pour une couverture maximale de la mère des chaînes au Cameroun.

SECTION SNJC CENTRE

► Les défis du nouveau bureau

Elus au cours d'une Assemblée générale, Thierry Eba et son équipe ont pour ambition l'implémentation d'une nouvelle dynamique de travail et la défense des droits des professionnels des médias de la région du Centre.

Mercedes Beleheka

Le Syndicat national des journalistes du Cameroun (SNJC) pour la région du Centre a un nouveau bureau. Il est constitué d'une liste de 17 membres élus au cours d'une assemblée électorale à Yaoundé et conduite par Thierry Eba, journaliste en service à la chaîne de télévision 7News. Celui qui remplace Yannick Ebosse au poste de président du syndicat entend achever ce que son prédécesseur a débuté et relever les objectifs qui lui sont propres. Il dispose à cet effet d'une durée de trois ans renouvelables comme le stipule les textes. Sa lutte, il veut la mener après avoir fait le constat selon lequel « Les journalistes de la région du Centre abandonnent au fil des ans la lutte pour l'amélioration de leurs conditions de travail. La démobilité à tous les niveaux est patente. Notre région compte parmi celles où les droits des journalistes sont bafoués avec de nombreux confrères sans contrat, ni salaire. Les atteintes à la liberté de la presse sont légions, la solidarité est un vain mot pour de nombreux confrères. Il se développe chaque jour une pratique du métier en totale rupture avec la déontologie et l'éthique de notre profession »,



déplore t-il.

Aujourd'hui plus qu'hier, il est question pour le nouveau président de redonner ses lettres de noblesse au journalisme dans le Centre et cela doit passer par la réappropriation des professionnels des médias de leur métier dans cette région qui se veut un exemple pour tous. « Le Centre comme siège des institutions montre la voie et s'impose comme le terrain du syndicalisme, de la défense des droits des travailleurs de la presse ». Son équipe et lui entendent reconstituer le capital confiance et faire de la solidarité agissante le socle de la nouvelle renaissance du mouvement syndical dans cette partie du pays. Qualifiée de dynamique, ambitieuse, et avant-gardiste, c'est une équipe prête à relever tous les défis et enjeux

pour faire grandir la profession du journalisme qui est à l'œuvre. Elle compte y parvenir à travers quelques actions telles que : le recrutement de nouveaux membres à la section SNJC Centre de jeunes journalistes dans les rédactions à travers des descentes et visites mensuelles ; le recyclage et la formation des journalistes avec le concours d'éventuels partenaires ; l'appropriation de la maison de la presse ; la promotion du genre et de la jeunesse dans les rédactions ; l'harmonisation des relations entre les patrons de presse et le syndicat ; la structuration des activités sportives ; l'instauration d'une journée mensuelle de solidarité et enfin le devoir de mémoire à nos regrettés confrères.

EMISSION

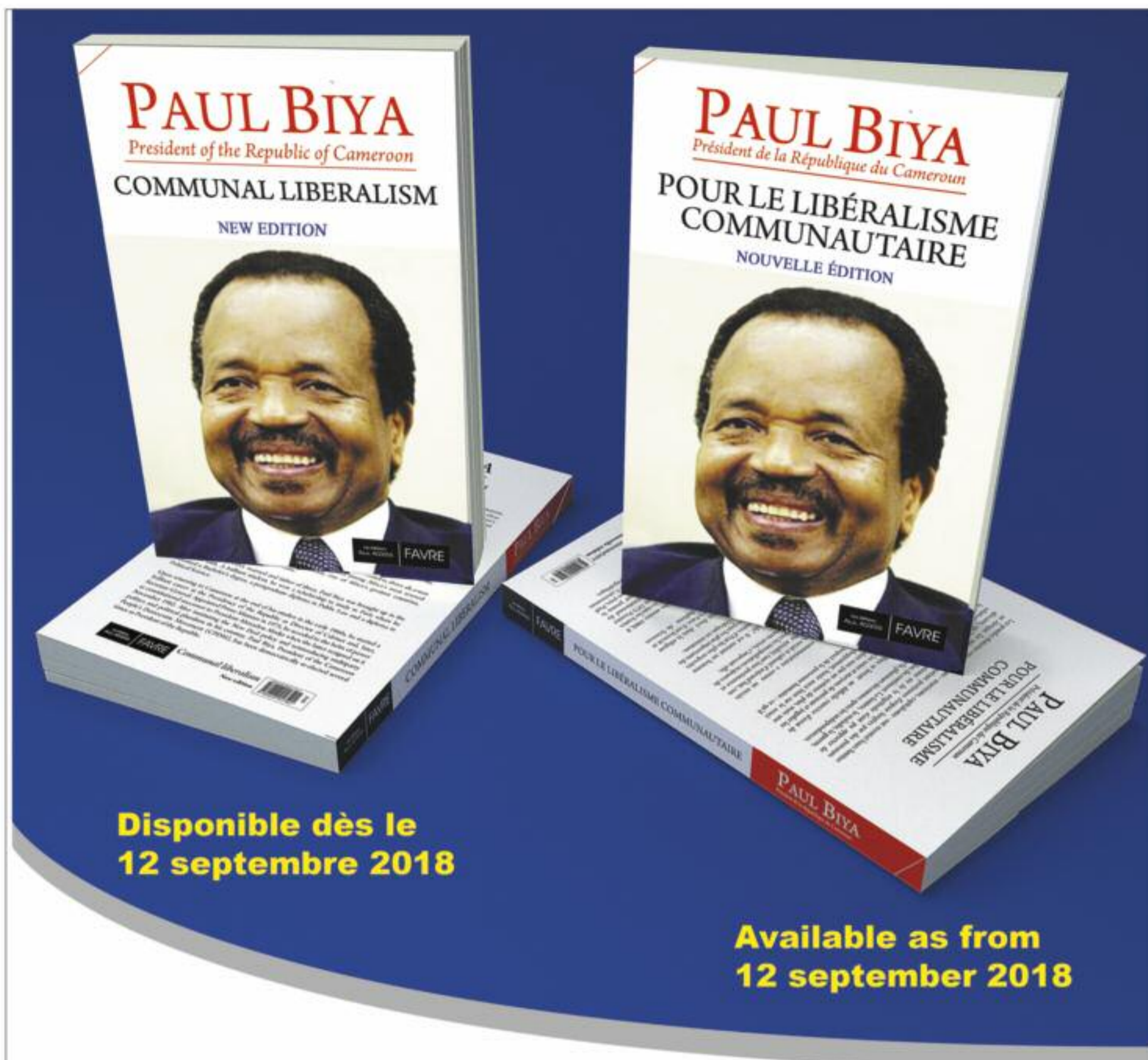
► Polycarpe Essomba à Vox Africa

Six années après son départ de la télévision, le promoteur de la chaîne de radio « Afrik 2 » a annoncé le 08 septembre dernier son retour sur la chaîne de télévision panafricaine.

M.B.

Il sera désormais à la présentation de l'émission « Etoudi 2018 : parole aux candidats ». Polycarpe Essomba, l'a annoncé samedi dernier sur son compte Facebook. à travers un message court mais explicatif, le correspondant de Radio France internationale (RFI) pour le Cameroun a posté : « Mes chers(es) amis(es), j'ai le plaisir de vous annoncer qu'après un break de six ans de la télévision, j'ai accepté avec enthousiasme de faire parler sur Voxafrica les candidats à l'élection présidentielle du 07/10/18. Un retour derrière les écrans qui se justifie par mon amour immodéré des joutes politiques, doublé par la force de persuasion de la direction de cette chaîne de télévision dont j'ai toujours apprécié le professionnalisme et le parti pris panafricaniste ». En 2011, le promoteur de la Radio sport international (RSI) présentait une émission semblable alors qu'il était encore rédacteur en chef de la chaîne Equinoxe.





**Disponible dès le
12 septembre 2018**

**Available as from
12 september 2018**

Présentation de l'ouvrage - Book launch*

Ville	Lieu	Date	Heure
Yaoundé	Hôtel Hilton	12 septembre 2018	16H00
Douala	Hôtel Sawa	13 septembre 2018	15H00
Bafoussam	Maison du Parti	14 septembre 2018	15H00
Ebolowa	Collège Régional d'Agriculture	16 septembre 2018	15H00
Maroua	Cercle Municipal	19 septembre 2018	15H00
Buea	Mountain Hotel	21 septembre 2018	15H00

(*) Agenda susceptible de modification en cas de nécessité